

# DELIBERATION CONSEIL COMMUNAUTAIRE

#### Communauté de Communes du Territoire De Luneville A Baccarat

\*\*\*\*

#### **SEANCE DU 8 AVRIL 2025**

Nombre de Membres						
Membres en exercice	Présents	Votants				
79	52	52				
		+ 18 pouvoirs				

Date de convocation 26 mars 2025 L'an deux mille vingt-cinq, le huit avril à vingt heures trente, le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil communautaire, qui a eu lieu à la Salle Polyvalente - 4 rue de la Gare à Bénaménil, sous la présidence de **Bruno MINUTIELLO**, Président.

Présents: Rose-Marie FALQUE, Martial BANNEROT, Yvette COUDRAY, Christian GEX, Sabine TIHA, Bruno MINUTIELLO, Bernard MICLO, Jacques DEWAELE, Marie-Josèphe GEORGES, Catherine LOY, Fabien KREMER, Jean-Paul FRANCOIS, Michèle MATHIEU, François GENAY, Philippe SCHAEFFER, Alain THIERY, Marie-Lucie HENRY, Gérald FRANCOIS, Michel GRAVIER, Serge DESCLE, Gaël THIRION, Bernard GENAY, Barbara BERTOZZI-BIEVELOT, Michel BOESCH, Ludovic CHAUMET, Anne-Marie DI MARINO, Joëlle DI SANGRO, Christian FLAVENOT, Jonathan HAUVILLER, Alexandra HUGO, Pascal L'HUILLIER, Jacques LAMBLIN, Geoffrey MERESSE-VOLLEAUX, Catherine PAILLARD, Laurie PÉRISSÉ, Thibault VALOIS, Marie VIROUX, Edouard BABEL, Frédéric PRIVET, Jean-Michel TRICOTEAUX, Alain FORTIER, Grégory GERARDOT, Bertrand SCHULTHEISS, Gérard RITZ, Dominique GEORGE, Dominique ROBERT, Dominique ALISON, Francine GARNIER, Isabelle PARISOT, MARCHAL, Audrey FINANCE, Joël DONATIN.

Absents: Laurent KUREK, Thierry BIET, Hervé BERTRAND, Stéphane DECUGIS, Christelle VIVOT, Jean-Luc DEMANGE, Jean-Marie LARDIN, Cédric PERRIN, Michel JACQUOT, Florence DUPAYS, Murielle GRIFFOUL, Christine THOMAS, Ludwig MISCHLER.

Représentés: Jocelyne CAREL à Jean-Paul FRANCOIS, Didier COLIN à Sabine TIHA, Christine L'HUILLIER à Jacques DEWAELE, Claude BAILLY à Christian FLAVENOT, Gérald BARDOT à Ludovic CHAUMET, Frédéric BREGEARD à Catherine PAILLARD, Pierre-Jean COURBEY à Rose-Marie FALQUE, Valérie DIDIER à Alexandra HUGO, François FRASNIER à Geoffrey MERESSE-VOLLEAUX, Virginie GENOT à Marie VIROUX, Catherine LAURAIN à Jonathan HAUVILLER, Etienne MAIRE à Thibault VALOIS, Colette MANSUY à Jacques LAMBLIN, Benoît TALLOT à Gérard RITZ, Caroline THOMAS à Alain FORTIER, Matthieu SIGIEL à Bruno MINUTIELLO, Ludivine GEANT à Laurie PÉRISSÉ, Jacques PISTER à Serge DESCLE.

Monsieur Alain FORTIER a été nommé secrétaire de séance.

Objet: FINANCES - Budget Primitif 2025 - Budget Assainissement

Rapporteur : Gérard RITZ N° de délibération : 2025\_051

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
52	18	70	0	0	0

Le Budget Primitif 2025 Assainissement se présente de la façon suivante :

#### **SECTION DE FONCTIONNEMENT**

	DEPENSES	RECETTES
CREDIT AU TITRE DU BP	6 031 107,00	6 183 585,00
RESULTAT REPORTE		1 246 699,56
VIREMENT A L'INVESTISSEMENT	1 399 177.56	
TOTAL FONCTIONNEMENT	7 430 284,56	7 430 284,56

#### **SECTION D'INVESTISSEMENT**

	DEPENSES	RECETTES
CREDIT AU TITRE DU BP	4 037 032,00	3 320 335,82
RESTE A REALISER 2024	826 038,83	834 594,48
RESULTAT REPORTE	691 037,03	
VIREMENT DU FONCTIONNEMENT		1 399 177.56
TOTAL INVESTISSEMENT	5 554 107,86	5 554 107,86
TOTAL DU BUDGET	12 984 392,42	12 984 392,42

Il est proposé au Conseil communautaire d'adopter le Budget Primitif 2025 Assainissement.

Le Conseil Communautaire, après avis de la Commission budget et fiscalité, après avis du Bureau, à l'unanimité,

• Adopte le Budget Primitif Assainissement 2025 pour un montant de 12 984 392,42 €.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits. Pour extrait conforme Bruno MINUTIELLO, Président

Bruno MINUTIELLO

Bruno MINUTIELLO 2025.04.09 18:53:44 +0200 Ref:8535211-12816267-1-D Signature numérique le Président

## REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20007032400021

## COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT ETABLISSEMENT PUBLIC CC TERRITOIRE DE LUNEVILLE A BACCARAT

POSTE COMPTABLE DE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE

## SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

## **Budget primitif (projet de budget)**

**BUDGET: BUDGET ASSAINISSEMENT (2)** 

**ANNEE 2025** 

<sup>(1)</sup> Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

<sup>(2)</sup> Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

## Sommaire

I - Informations générales Modalités de vote du budget 3 II - Présentation générale du budget A1 - Vue d'ensemble - Sections 4 A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 5 7 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres B1 - Balance générale du budget - Dépenses 9 B2 - Balance générale du budget - Recettes 10 III - Vote du budget A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 12 A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 14 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 15 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 17 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 19 IV - Annexes A - Eléments du bilan A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie 20 A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 21 A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux 2.7 A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 29 A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture Sans Objet A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes Sans Objet A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements 30 A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations Sans Objet A3.2 - Etalement des provisions Sans Objet A4.1 - Equilibre des opérations financières 31 A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 32 A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes 33 A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) Sans Objet A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) Sans Objet A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) Sans Objet A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) Sans Objet A6 - Etat des charges transférées Sans Objet A7 - Détail des opérations pour compte de tiers 34 B - Engagements hors bilan B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie Sans Objet B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt Sans Objet B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget Sans Objet B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet B1.5 - Etat des marchés de partenariat Sans Objet B1.6 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet B1.7 - Etat des engagements reçus Sans Objet B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents Sans Objet B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet C - Autres éléments d'informations C1.1 - Etat du personnel Sans Objet C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie Sans Objet C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) Sans Objet C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) Sans Objet D - Arrêté et signatures

38

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

D - Arrêté et signatures

<sup>(1)</sup> Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

<sup>(2)</sup> Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

<sup>(3)</sup> Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalitérie 19/04/2025 à ul 8459 LLE A BACCARAT - BUDGET AS SAINISSEMENT - BP (projet de budget) - 2025
Réference de l'AR : 054-200070324-20250408-2025\_051-DE

Publié le 09/04/2025 ; Rendu exécutoire le 09/04/2025

Ī	I – INFORMATIONS GENERALES	I
$\mathbb{I}$	MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».
- III Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .
- IV La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.
- V Le présent budget a été voté (5) avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.
- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) A compléter par un seul des deux choix suivants :
  - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
  - budgétaires (délibération n° ...... du ......).
- (4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
- (5) A compléter par un seul des trois choix suivants :
  - sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
  - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
  - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

Publié le 09/04/2025 ; Rendu exécutoire le 09/04/2025

	II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
I	VUE D'ENSEMBLE	A1

	EXPLOITATION					
		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LASECTION D'EXPLOITATION			
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	7 430 284,56	6 183 585,00			
	+	+	+			
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00			
O R	002 RESULTAT D'EXPLOITATION	(si déficit)	(si excédent)			
T S	REPORTE (2)	0,00	1 246 699,56			
F	=	=	=			
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	7 430 284,56	7 430 284,56			
•		INVESTISSEMENT				
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LASECTION D'INVESTISSEMENT			
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	4 037 032,00	4 719 513,38			
	+	+	+			
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	826 038,83	834 594,48			
O R	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	(si solde négatif)	(si solde positif)			
T S	(2)	691 037,03	0,00			
	=	=	=			
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	5 554 107,86	5 554 107,86			
•		TOTAL				
F						

<sup>(1)</sup> Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

12 984 392,42

12 984 392,42

**TOTAL DU BUDGET (3)** 

<sup>(2)</sup> A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

<sup>(3)</sup> Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

## **DEPENSES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	2 255 410,00	0,00	2 394 862,00	2 394 862,00	2 394 862,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 001 150,00	0,00	1 105 700,00	1 105 700,00	1 105 700,00
014	Atténuations de produits	337 000,00	0,00	240 000,00	240 000,00	240 000,00
65	Autres charges de gestion courante	15 163,00	0,00	22 468,00	22 468,00	22 468,00
To	otal des dépenses de gestion des services	3 608 723,00	0,00	3 763 030,00	3 763 030,00	3 763 030,00
66	Charges financières	822 100,00	0,00	688 500,00	688 500,00	688 500,00
67	Charges exceptionnelles	129 500,00	0,00	125 000,00	125 000,00	125 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	8 000,00		8 000,00	8 000,00	8 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Tot	tal des dépenses réelles d'exploitation	4 568 323,00	0,00	4 584 530,00	4 584 530,00	4 584 530,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	1 547 554,43		1 399 177,56	1 399 177,56	1 399 177,56
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 466 517,00		1 446 577,00	1 446 577,00	1 446 577,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Tot	al des dépenses d'ordre d'exploitation	3 014 071,43		2 845 754,56	2 845 754,56	2 845 754,56
	TOTAL	7 582 394,43	0,00	7 430 284,56	7 430 284,56	7 430 284,56

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES 7 430 284,56

## **RECETTES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	17 128,00	0,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	5 842 163,00	0,00	5 880 200,00	5 880 200,00	5 880 200,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Т	otal des recettes de gestion des services	5 859 291,00	0,00	5 892 200,00	5 892 200,00	5 892 200,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	24 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
To	otal des recettes réelles d'exploitation	5 883 291,00	0,00	5 902 200,00	5 902 200,00	5 902 200,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	290 175,00		281 385,00	281 385,00	281 385,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
То	tal des recettes d'ordre d'exploitation	290 175,00		281 385,00	281 385,00	281 385,00
	TOTAL	6 173 466,00	0,00	6 183 585,00	6 183 585,00	6 183 585,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 1 246 699,56 =

> TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 7 430 284,56

#### Pour information:

DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	2 564 369,56
---	--------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

Copie pour impression
Réception eu contrôle de l'AR: 054-200070324-20250408-2025\_051-DE
Publié le 09/04/2025; Rendu exécutoire le 09/04/2025

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.
- (8) Solde de l'opération *DE 023* + *DE 042 RE 042* ou solde de l'opération *RI 021* + *RI 040 DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE	DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CH	IAPITRES	A3

## **DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	546 681,50	384 678,67	92 000,00	92 000,00	476 678,67
21	Immobilisations corporelles	1 486 363,27	211 613,29	1 612 500,00	1 612 500,00	1 824 113,29
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 573 998,05	217 762,12	370 000,00	370 000,00	587 762,12
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	4 607 042,82	814 054,08	2 074 500,00	2 074 500,00	2 888 554,08
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 516 757,00	0,00	1 581 147,00	1 581 147,00	1 581 147,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	1 516 757,00	0,00	1 581 147,00	1 581 147,00	1 581 147,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (6)	120 000,00	11 984,75	100 000,00	100 000,00	111 984,75
Tota	des dépenses réelles d'investissement	6 243 799,82	826 038,83	3 755 647,00	3 755 647,00	4 581 685,83
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	290 175,00		281 385,00	281 385,00	281 385,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Tota	des dépenses d'ordre d'investissement	290 175,00		281 385,00	281 385,00	281 385,00
	TOTAL	6 533 974,82	826 038,83	4 037 032,00	4 037 032,00	4 863 070,83

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	691 037,03
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 554 107,86

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget	Restes à réaliser	Propositions	VOTE (3)	TOTAL
		précédent (1)	N-1 (2)	nouvelles		(= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	175 170,90	105 170,90	238 200,00	238 200,00	343 370,90
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 697 216,57	700 000,00	853 077,44	853 077,44	1 553 077,44
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
T	Total des recettes	2 872 387,47	805 170,90	1 091 277,44	1 091 277,44	1 896 448,34
	d'équipement		·	·	•	
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	371 276,18	0,00	682 481,38	682 481,38	682 481,38
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	les recettes financières	371 276,18	0,00	682 481,38	682 481,38	682 481,38
45	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	143 080,71	29 423,58	100 000,00	100 000,00	129 423,58

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 09/04/2025 à 18/59 AT -BUDGET ASSAINISSEMENT - BP (projet de budget) - 2025
Réference de l'AR : 054-200070324-20250408-2025\_051-DE

09/0	<del>)4/202</del>	25 : Rendu exécutoire la	09/04/2025				
		des recettes réelles	3 386 744,36	834 594,48	1 873 758,82	1 873 758,82	2 708 353,30
L	ď	investissement					
0	21	Virement de la section d'exploitation (4)	1 547 554,43		1 399 177,56	1 399 177,56	1 399 177,56
0	40	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 466 517,00		1 446 577,00	1 446 577,00	1 446 577,00
0	41	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
		des recettes d'ordre 'investissement	3 014 071,43		2 845 754,56	2 845 754,56	2 845 754,56
		TOTAL	6 400 815,79	834 594,48	4 719 513,38	4 719 513,38	5 554 107,86

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 554 107,86

#### Pour information:

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	2 564 369,56
--	--------------

- (1) cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
- (5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
- (6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).
- (7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 394 862,00		2 394 862,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 105 700,00		1 105 700,00
014	Atténuations de produits	240 000,00		240 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	22 468,00		22 468,00
66	Charges financières	688 500,00	0,00	688 500,00
67	Charges exceptionnelles	125 000,00	0,00	125 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	8 000,00	1 446 577,00	1 454 577,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		1 399 177,56	1 399 177,56
	Dépenses d'exploitation – Total	4 584 530,00	2 845 754,56	7 430 284,56

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE		0,00
	=	

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES 7 430 284,56

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	281 385,00	281 385,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 581 147,00	0,00	1 581 147,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	476 678,67	0,00	476 678,67
21	Immobilisations corporelles (6)	1 824 113,29	0,00	1 824 113,29
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	587 762,12	0,00	587 762,12
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (7)	111 984,75	0,00	111 984,75
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	4 581 685,83	281 385,00	4 863 070,83

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	691 037,03
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 554 107,86

<sup>(1)</sup> Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

<sup>(2)</sup> Voir liste des opérations d'ordre.

<sup>(3)</sup> Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

<sup>(4)</sup> Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

<sup>(5)</sup> Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

<sup>(6)</sup> Hors chapitres « opérations d'équipement ».

<sup>(7)</sup> Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	ll ll
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	12 000,00		12 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	5 880 200,00		5 880 200,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	10 000,00	281 385,00	291 385,00
78	Reprise amort., dépreciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	5 902 200,00	281 385,00	6 183 585,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 246 699,56
	=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 7 430 284,56

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	343 370,90	0,00	343 370,90
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 553 077,44	0,00	1 553 077,44
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		1 365 000,00	1 365 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (5)	129 423,58	0,00	129 423,58
481	Charges à répartir plusieurs exercices		81 577,00	81 577,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		1 399 177,56	1 399 177,56
	Recettes d'investissement – Total	2 025 871,92	2 845 754,56	4 871 626,48

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	+
AFFECTATION AUX COMPTES 106	682 481,38
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 554 107,86

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 09/04/2025 à 18h59 AT - BUDGET ASSAINISSEMENT - BP (projet de budget) - 2025
Réference de l'AR : 054-200070324-20250408-2025\_051-DE
Publié le 09/04/2025 ; Rendu exécutoire le 09/04/2025

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	2 255 410,00	2 394 862,00	2 394 862,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie	347 800,00	350 100,00	350 100,00
6062	Produits de traitement	23 500,00	22 700,00	22 700,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	500,00	5 200,00	5 200,00
6066	Carburants	33 000,00	40 000,00	40 000,00
6068	Autres matières et fournitures	14 500,00	27 700,00	27 700,00
611	Sous-traitance générale	568 210,00	658 450,00	658 450,00
6135	Locations mobilières	6 000,00	2 500,00	2 500,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	6 500,00	7 700,00	7 700,00
61523	Entretien, réparations réseaux	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	20 000,00	25 000,00	25 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	20 490,00	14 400,00	14 400,00
6156	Maintenance	3 080,00	2 480,00	2 480,00
6161	Multirisques	14 800,00	7 080,00	7 080,00
618	Divers	14 100,00	18 552,00	18 552,00
6222	Commissions recouvrement redevance	8 000,00	8 000,00	8 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	1 000,00	1 000,00
6228	Divers	1 050 000,00	1 100 000,00	1 100 000,00
6231	Annonces et insertions	2 000,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	6 700,00	1 750,00	1 750,00
6238	Divers	1 250,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	7 500,00	2 000,00	2 000,00
6262	Frais de télécommunications	11 000,00	11 500,00	11 500,00
627	Services bancaires et assimilés	1 700,00	1 700,00	1 700,00
6281	Concours divers (cotisations)	30 980,00	30 850,00	30 850,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	53 000,00	50 000,00	50 000,00
62878	Remb. frais à des tiers	2 800,00	2 000,00	2 000,00
6288	Autres	7 800,00	4 000,00	4 000,00
6378	Autres taxes et redevances	200,00	200,00	200,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 001 150,00	1 105 700,00	1 105 700,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	868 000,00	940 000,00	940 000,00
6218	Autre personnel extérieur	123 500,00	148 200,00	148 200,00
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	8 750,00	15 000,00	15 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	900,00	2 500,00	2 500,00
014	Atténuations de produits (7)	337 000,00	240 000,00	240 000,00
706129	Reverst redevance modernisat° agence eau	337 000,00	240 000,00	240 000,00
65	Autres charges de gestion courante	15 163,00	22 468,00	22 468,00
6518	Autres	9 163,00	7 868,00	7 868,00
6541	Créances admises en non-valeur	2 000,00	5 000,00	5 000,00
6542	Créances éteintes	2 000,00	5 000,00	5 000,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	2 000,00	4 600,00	4 600,00
TOTAL	= DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)	3 608 723,00	3 763 030,00	3 763 030,00
66	Charges financières (b) (8)	822 100,00	688 500,00	688 500,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	611 000,00	611 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	186 700,00	-4 500,00	-4 500,00
661133	Remb. intérêts emprunts trans. coll/étab	631 400,00	77 000,00	77 000,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	4 000,00	5 000,00	5 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	129 500,00	125 000,00	125 000,00
6712	Amendes fiscales et pénales	0,00	0.00	0,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	500,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	129 000,00	125 000,00	125 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat <sup>o</sup> (d) (9)	8 000,00	8 000,00	8 000,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	8 000,00	8 000,00	8 000,00
	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
60	impota auries periences et assimiles (e) (10)	0,00	0,00	0,00
69	P(((((((		!	
022	Dépenses imprévues (f) TOTAL DES DEPENSES REELLES	0,00 4 568 323,00	0,00 4 584 530,00	0,00 4 584 530,00

Réception au contrôle de légalité de 19/04/2025 à ul 18E59 LE A BACCARAT - BUDGET AS SAINISSEMENT - BP (projet de budget) - 2025 Réference de l'AR : 054-200070324-20250408-2025\_051-DE Publié le 09/04/2025 ; Rendu exécutoire le 09/04/2025

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
023	Virement à la section d'investissement	1 547 554,43	1 399 177,56	1 399 177,56
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	1 466 517,00	1 446 577,00	1 446 577,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	1 384 940,00	1 365 000,00	1 365 000,00
6862	Dot. amort. charges financ. à répartir	81 577,00	81 577,00	81 577,00
TOTAL	DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	3 014 071,43	2 845 754,56	2 845 754,56
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	3 014 071,43	2 845 754,56	2 845 754,56
	S DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE Total des opérations réelles et d'ordre)	7 582 394,43	7 430 284,56	7 430 284,56

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	7 430 284,56

+

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	178 287,18
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	182 787,18
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-4 500,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
- (6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
- (7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et M. 43.
- (8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.
- (12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Publié le 09/04/2025 ; Rendu exécutoire le 09/04/2025

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	17 128,00	12 000,00	12 000,00
64198	Autres remboursements	17 128,00	12 000,00	12 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	5 842 163,00	5 880 200,00	5 880 200,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	4 200 000,00	4 465 000,00	4 465 000,00
706121	Redevance modernisation des réseaux	337 000,00	0,00	0,00
70613	Participations assainissement collectif	100 000,00	100 000,00	100 000,00
7063	Contrib. communes, etab.pub.(eaux pluv.)	1 195 163,00	1 300 000,00	1 300 000,00
7068	Autres prestations de services	0,00	15 200,00	15 200,00
7088	Autres produits activités annexes	10 000,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
741	Primes d'épuration	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
7588	Autres	0,00	0,00	0,00
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75	5 859 291,00	5 892 200,00	5 892 200,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	24 000,00	10 000,00	10 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	24 000,00	10 000,00	10 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d	5 883 291,00	5 902 200,00	5 902 200,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	290 175,00	281 385,00	281 385,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	290 175,00	281 385,00	281 385,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	290 175,00	281 385,00	281 385,00
	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	6 173 466,00	6 183 585,00	6 183 585,00

	·
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	1 246 699,56
	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	7 430 284,56

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

<sup>(2)</sup> Cf. Modalités de vote I.

<sup>(3)</sup> Hors restes à réaliser.

<sup>(4)</sup> Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

<sup>(6)</sup> Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

<sup>(7)</sup>Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

<sup>(8)</sup> Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

<sup>(9)</sup> Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

<sup>(10)</sup> Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)	
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	546 681,50	92 000,00	92 000,00	
2031	Frais d'études	496 681,50	54 000,00	54 000,00	
2051	Concessions et droits assimilés	50 000,00	38 000,00	38 000,00	
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 486 363,27	1 612 500,00	1 612 500,00	
2128	Aménagement Autres terrains	64 570,00	0,00	0,00	
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	339 000,00	214 000,00	214 000,00	
21532	Réseaux d'assainissement	727 600,00	1 135 000,00	1 135 000,00	
21562	Service d'assainissement	197 826,00	65 000,00	65 000,00	
2182	Matériel de transport	126 251,27	176 000,00	176 000,00	
2183	Matériel de bureau et informatique	8 830,00	13 000,00	13 000,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	22 286,00	9 500,00	9 500,00	
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	2 573 998,05	370 000,00	370 000,00	
2315	Installat°, matériel et outillage techni	2 573 998,05	370 000,00	370 000,00	
	Total des dépenses d'équipement	4 607 042,82	2 074 500,00	2 074 500,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	1 516 757,00	1 581 147,00	1 581 147,00	
1641	Emprunts en euros	0,00	1 509 000,00	1 509 000,00	
1687	Autres dettes	1 516 757,00	0,00	0,00	
16871	Remboursements des emprunts souscrits pa	0,00	62 900,00	62 900,00	
16878	Remboursements des autres dettes	0,00	9 247,00	9 247,00	
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	
	Total des dépenses financières	1 516 757,00	1 581 147,00	1 581 147,00	
458110	DEP DECONNEXION MERVILLER (6)	0,00	30 000,00	30 000,00	
	BRANCHEMENT CHEZ PARTICULIER (6)	· I	· ·	20 000,00	
45814		30 000,00	20 000,00		
45815	DECONNEXIONS MOYEN (6)	0,00	0,00	0,00	
45816	DECONNEXIONS FLIN (6)	80 000,00	30 000,00	30 000,00	
45819	DECONNEXIONS DIVERSES (6)	10 000,00	20 000,00	20 000,00	
Tota	al des dépenses d'opérations pour compte de tiers	120 000,00	100 000,00	100 000,00	
	TOTAL DEPENSES REELLES	6 243 799,82	3 755 647,00	3 755 647,00	
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	290 175,00	281 385,00	281 385,00	
	Reprises sur autofinancement antérieur	290 175,00	281 385,00	281 385,00	
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	158 615,00	151 800,00	151 800,00	
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	3 290,00	3 290,00	3 290,00	
		14 900,00	14 900,00	14 900,00	
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions				
13912 13913	Sub. equipt cpte result. Regions Sub. équipt cpte résult. Départements	50 340,00	50 340,00	50 340,00	
			*	50 340,00 1 555,00	
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	50 340,00	50 340,00	·	
13913 13914	Sub. équipt cpte résult. Départements Sub. équipt cpte résult. Communes	50 340,00 1 555,00	50 340,00 1 555,00	1 555,00 53 245,00	
13913 13914 13916	Sub. équipt cpte résult. Départements Sub. équipt cpte résult. Communes Sub. équipt cpte résult. Autres EPL	50 340,00 1 555,00 53 245,00	50 340,00 1 555,00 53 245,00	1 555,00	
13913 13914 13916 13917	Sub. équipt cpte résult. Départements Sub. équipt cpte résult. Communes Sub. équipt cpte résult. Autres EPL Sub. équipt cpte résult.Budget communaut	50 340,00 1 555,00 53 245,00 1 605,00	50 340,00 1 555,00 53 245,00 1 605,00	1 555,00 53 245,00 1 605,00 0,00	
13913 13914 13916 13917 13918	Sub. équipt cpte résult. Départements Sub. équipt cpte résult. Communes Sub. équipt cpte résult. Autres EPL Sub. équipt cpte résult. Budget communaut Autres subventions d'équipement	50 340,00 1 555,00 53 245,00 1 605,00 6 625,00	50 340,00 1 555,00 53 245,00 1 605,00 0,00	1 555,00 53 245,00 1 605,00 0,00 4 650,00	
13913 13914 13916 13917 13918	Sub. équipt cpte résult. Départements Sub. équipt cpte résult. Communes Sub. équipt cpte résult. Autres EPL Sub. équipt cpte résult. Budget communaut Autres subventions d'équipement des tiers	50 340,00 1 555,00 53 245,00 1 605,00 6 625,00 0,00	50 340,00 1 555,00 53 245,00 1 605,00 0,00 4 650,00	1 555,00 53 245,00 1 605,00 0,00	
13913 13914 13916 13917 13918 139188	Sub. équipt cpte résult. Départements Sub. équipt cpte résult. Communes Sub. équipt cpte résult. Autres EPL Sub. équipt cpte résult. Budget communaut Autres subventions d'équipement des tiers Charges transférées	50 340,00 1 555,00 53 245,00 1 605,00 6 625,00 0,00	50 340,00 1 555,00 53 245,00 1 605,00 0,00 4 650,00	1 555,00 53 245,00 1 605,00 0,00 4 650,00	

RESTES A REALISER N-1 (10)	826 038,83

Copie pour impression Réception au contrôle de légalité le 109/04/2025 à 18859 LE A BACCARAT - BUDGET ASSAINISSEMENT - BP (projet de budget) - 2025 Réference de l'AR : 054-200070324-20250408-2025\_051-DE Publié le 09/04/2025 ; Rendu exécutoire le 09/04/2025

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
-				+
	D 001 SOLDE D'EXECUTIO	691 037,03		
				=
	TOTAL DES DEP	ENSES D'INVESTISS	EMENT CUMULEES	5 554 107,86

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
- (8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)	
13	Subventions d'investissement	175 170,90	238 200,00	238 200,00	
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	175 170,90	238 200,00	238 200,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 697 216,57	853 077,44	853 077,44	
1687	Autres dettes	2 697 216,57	0,00	0,00	
16871	Remboursements des emprunts souscrits pa	0,00	853 077,44	853 077,44	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	
	Total des recettes d'équipement	2 872 387,47	1 091 277,44	1 091 277,44	
10	Dotations, fonds divers et réserves	371 276,18	682 481,38	682 481,38	
1068	Autres réserves	371 276,18	682 481,38	682 481,38	
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	
	Total des recettes financières	371 276,18	682 481,38	682 481,38	
458210	DECONNEXIONS MERVILLER (5)	0,00	30 000,00	30 000,00	
45824	BRANCHEMENT CHEZ LES PARTICULIER (5)	10 000,00	20 000,00	20 000,00	
45825	DECONNEXION MOYEN (5)	12 442,21	0,00	0,00	
45826	DECONNEXIONS FLIN (5)	100 000,00	30 000,00	30 000,00	
45827	ASS BENAMENIL (5)	10 030,90	0,00	0,00	
45829	DECONNEXIONS DIVERSES (5)	10 607,60	20 000,00	20 000,00	
Tota	l des recettes d'opérations pour compte de tiers	143 080,71	100 000,00	100 000,00	
	TOTAL RECETTES REELLES	3 386 744,36	1 873 758,82	1 873 758,82	
021	Virement de la section d'exploitation	1 547 554,43	1 399 177,56	1 399 177,56	
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	1 466 517,00	1 446 577,00	1 446 577,00	
28031	Frais d'études	31 310,00	11 500,00	11 500,00	
28131	Bâtiments	53 740,00	0,00	0,00	
28135	Installations générales, agencements,	180,00	200,00	200,00	
28153	Installations à caractère spécifique	669 260,00	723 105,00	723 105,00	
28155	Outillage industriel	160,00	0,00	0,00	
28156	Matériel spécifique d'exploitation	23 825,00	23 000,00	23 000,00	
28157	Aménagement matériel industriel	2 555,00	2 555,00	2 555,00	
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	15 165,00	15 200,00	15 200,00	
28173	Constructions (mise à disposition)	124 345,00	125 000,00	125 000,00	
28175	Matériel et outillage technique (mad)	389 140,00	389 850,00	389 850,00	
28181	Installations générales, agencements	190,00	190,00	190,00	
28182	Matériel de transport	63 615,00	65 000,00	65 000,00	
28183	Matériel de bureau et informatique	5 235,00	3 700,00	3 700,00	
28188	Autres	6 220,00	5 700,00	5 700,00	
4817	Pénalités de renégociation de la dette	81 577,00	81 577,00	81 577,00	
TOTAL DES PRE	LEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	3 014 071,43	2 845 754,56	2 845 754,56	
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00	
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	3 014 071,43	2 845 754,56	2 845 754,56	
TOTAL DE	S RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	6 400 815,79	4 719 513,38	4 719 513,38	

RESTES A REALISER N-1 (9)	834 594,48
*	+

Copie pour impression
Réception au contrôle de tégalité la 10%/04/2025 à 1/85% LLE A BACCARAT - BUDGET AS SAINISSEMENT - BP (projet de budget) - 2025
Réference de l'AR : 054-200070324-20250408-2025\_051-DE
Publié le 09/04/2025 ; Rendu exécutoire le 09/04/2025

Pour mémoire budget précédent nouvelles (3)

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9 0,00 = TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 5 554 107,86

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.
- (7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
- (9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 109/04/2025 à UNE SPLLE A BACCARAT - BUDGET ASSAINISSEMENT - BP (projet de budget) - 2025
Réference de l'AR : 054-200070324-20250408-2025\_051-DE
Publié le 09/04/2025 ; Rendu exécutoire le 09/04/2025

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

Publié le 09/04/2025 ; Rendu exécutoire le 09/04/2025

	IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT D	E LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

ATT DEFICIENCE (1)						
	Date de la			Montant des remboursements N-1		
<b>Nature</b> (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Intérêts (3)	Encours restant of the table is (3)	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
9624513137	20/06/2024	1 000 000,00	700 000,00	877,99	0,00	700 000,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		1 000 000,00	700 000,00	877,99	0,00	700 000,00

<sup>(1)</sup> Circulaire n° NOR: INTB8900071C du 22/02/1989.

<sup>(2)</sup> Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

<sup>(3)</sup> Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6611, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

## A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

		Emprunts et dettes à l'origine du contrat  Taux initial  Possibilité												
<b>Nature</b> (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux Niveau de taux (5)	initial Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					36 717 460,87									
1641 Emprunts en euros (total)					36 717 460,87									
0 034 442 V (02-22)	Crédit Foncier	24/03/2015	30/03/2015	30/06/2015	1 500 000,00	F	FIXE	2,580	2,604		Т	С	N	A-1
0002010530 05 (AZERAILLES02)	Crédit Mutuel	13/06/2012	01/01/2019	31/03/2019	298 255,44	F	FIXE	5,000	5,075		Т	Р	N	A-1
0239 (02-08)	Société Générale	01/09/2006	05/09/2006	01/09/2007	1 400 000,00	V	FIXE	2,990	3,386		Α	С	N	B-1
0239 (02-09)	Société Générale	01/09/2006	01/09/2007	01/09/2008	1 500 000,00	V	FIXE	3,020	3,841		Α	С	N	B-1
05892526 (02-26)	Banque Populaire	23/09/2024	18/12/2017	18/03/2018	500 000,00	F	FIXE	1,430	1,438		Т	С	N	A-1
0996911 (02-27)	Caisse d'Epargne	18/12/2017	05/03/2018	05/06/2018	780 000,00	F	FIXE	1,760	1,780		Т	С	N	A-1
10278 00160 00020008205 (DENEU	Crédit Mutuel	09/09/2024	01/01/2019	28/02/2019	26 989,48	F	FIXE	3,800	4,750		Α	Р	N	A-1
10278 06730 00020105305 (AZERA	Crédit Mutuel	16/09/2014	01/01/2019	15/01/2019	99 104,38	F	FIXE	3,300	3,387		Т	Р	N	A-1
10278 06730 00020432304 (BACCA	Crédit Mutuel	08/02/2013	01/01/2019	10/02/2019	240 691,03	F	FIXE	4,800	5,001		Т	Р	N	A-1
10278 06730 00020432308 (DENEU	Crédit Mutuel	19/12/2017	01/01/2019	15/12/2019	95 632,68	F	FIXE	1,400	1,400		Α	Р	N	A-1
10278044600002015510 (BACCARAT	Crédit Mutuel	15/01/2012	01/01/2019	31/01/2019	247 603,10	F	FIXE	4,700	5,009		Т	Р	N	A-1
1210875 (FRAIMBOIS01)	Caisse d'Epargne	23/09/2008	01/01/2019	25/03/2019	18 000,40	F	FIXE	4,590	4,690		Т	Р	N	A-1
1235776 (02-15)	Caisse des Dépôts et Consignation	11/12/2012	28/12/2012	01/01/2014	666 230,00	٧	LIVRETA	2,850	1,937		А	Р	N	A-1
13L12051 (02-18)	Caisse d'Epargne	17/12/2013	15/01/2014	15/01/2015	700 000,00	F	FIXE	3,780	3,849		Α	С	N	A-1
156010G (02-42)	Caisse d'Epargne	30/07/2021	05/08/2021	05/11/2021	1 400 000,00	V	LIVRETA	2,500	2,830		Т	С	N	A-1
15L12161 (02-24)	Caisse d'Epargne	21/12/2015	23/05/2016	30/06/2017	1 700 000,00	F	FIXE	2,040	2,039		Α	С	N	A-1
200000000224536 (02-23)	Crédit Mutuel	18/06/2015	23/06/2015	30/09/2015	1 600 000,00	F	FIXE	1,750	1,772		Т	Р	N	A-1
5016272 (02-17)	Caisse des Dépôts et Consignation	29/08/2024	24/10/2013	01/11/2014	1 892 558,00	V	LIVRETA	2,250	2,618		А	С	N	A-1
5063584 (02-21)	Caisse des Dépôts et Consignation	08/09/2014	22/09/2014	01/06/2017	481 140,00	٧	LIVRETA	2,000	2,631		Α	С	N	A-1
5065815 (02-19)	Caisse des Dépôts et Consignation	22/12/2014	29/12/2014	01/01/2016	1 229 591,00	٧	LIVRETA	2,000	2,925		А	С	N	A-1
5145310 (HAUDONVILLE01)	Caisse des Dépôts et Consignation	05/07/2016	01/01/2019	01/02/2019	100 087,26	F	FIXE	1,340	1,361		Т	Р	N	A-1

·	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
<b>Nature</b> (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux Niveau de taux (5)	initial Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé	Caté- gorie d'em- prunt
			(1)			. ,		(0)			(6)	. ,	O/N	(8)
5146129 (XERMAMENIL01)	Caisse des Dépôts et	03/12/2016	01/01/2019	01/02/2019	208 809,00	٧	LIVRETA	1,500	2,776		Т	С	N	A-1
5146158 (LAMATH01)	Consignation Caisse des Dépôts et	26/09/2016	01/01/2019	01/02/2019	94 000,00	٧	LIVRETA	1,500	2,792		Т	С	N	A-1
	Consignation													
5269572 (XERMAMENIL02)	Caisse des Dépôts et Consignation	26/12/2018	20/01/2019	01/04/2019	160 000,00	V	LIVRETA	1,960	3,581		Т	С	N	A-1
5404285 (02-41)	Caisse des Dépôts et Consignation	18/12/2020	28/12/2020	01/01/2022	1 000 000,00	V	LIVRETA	1,100	2,701		Α	С	N	A-1
810019.01 (LACHAPELLE01)	Crédit Agricole	20/07/2001	01/01/2019	10/01/2019	23 958,96	F	FIXE	5,740	5,959		М	Р	N	A-1
86471721314 (THIAVILLE02)	Crédit Agricole	10/12/2012	01/01/2019	15/01/2019	42 221,79	V	LIVRETA	2,590	3,487		Т	Р	N	A-1
8731887 (GLONVILLE01)	Caisse d'Epargne	08/11/2010	01/01/2019	25/01/2019	200 198,34	F	FIXE	3,460	3,820		Α	Р	N	A-1
8731887 (THIAVILLE01)	Dexia Crédit Local	07/07/2000	01/01/2019	02/01/2019	86 346,08	F	FIXE	6,300	7,115		Α	Р	N	A-1
9478338 (BACCARAT01)	Caisse d'Epargne	08/12/2014	01/01/2019	15/03/2019	152 261,10	V	LIVRETA	1,900	2,749		Т	Р	N	A-1
9645347 (BACCARAT02)	Caisse d'Epargne	05/11/2016	01/01/2019	05/02/2019	131 252,04	F	FIXE	2,070	2,127		Т	Р	N	A-1
9851998 (02-25)	Caisse d'Epargne	19/12/2016	25/01/2017	05/05/2017	1 720 000,00	F	FIXE	1,470	1,475		Т	С	N	A-1
A3407032 (02-10)	Caisse d'Epargne	16/09/2024	04/12/2008	25/03/2010	2 500 000,00	F	FIXE	3,620	3,515		Т	С	N	A-1
CP0664 (02-40)	Crédit Agricole Corporate & Investment Bank	28/10/2019	04/11/2019	04/02/2020	11 187 530,79	F	FIXE	1,480	1,508		Т	С	N	A-1
MIN517783EUR/0518493/003 (02-0	Dexia Crédit Local	02/11/2005	01/04/2006	01/04/2007	250 000,00	٧	EURIBOR12M	3,025	1,925		Α	С	N	A-1
MIN517783EUR/0518493/003 (02-0	Dexia Crédit Local	02/11/2005	01/10/2006	01/10/2007	1 300 000,00	٧	EURIBOR12M	3,680	2,063		Α	С	N	A-1
MON501452EUR/0501546/001 (02-2	La Banque Postale	04/11/2014	17/11/2014	01/03/2015	1 185 000,00	F	FIXE	2,490	2,538		Т	С	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option					0,00									
de tirage sur ligne de trésorerie (total)														
165 Dépôts et cautionnements reçus					0,00									
(Total)														
167 Emprunts et dettes assortis de					137 354,15									
conditions particulières (Total)														
1675 Dettes afférentes aux marchés					0,00									
de partenariat (total)														
1678 Autres emprunts et dettes (total)					137 354,15									
2009-060 (02-12)	Ville de Lunéville	26/03/2009	01/03/2009	01/03/2011	137 354,15	F	FIXE	0,000	0,000		А	С	N	A-1

Publié le 09/04/2025 : Rendu exécutoire le 09/04/2025

05/04/2025 , Neliuu executolle le					Emprunts e	dettes à l'o	rigine du contrat							
<b>Nature</b> (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
168 Emprunts et dettes assimilés					900 000,00									
(Total)														
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					900 000,00									
001 (02-43)	FCP VBR Public Sector France	13/10/2022	17/10/2022	17/01/2023	400 000,00	F	FIXE	3,890	4,045		Т	С	N	A-1
640050G (02-44)	Caisse d'Epargne	26/11/2024	31/12/2024	25/03/2025	500 000,00	F	FIXE	3,900	3,971		Т	Р	N	A-1
Total général					37 754 815,02									

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

## A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

		Emprunts et dettes au 01/01/N  Taux d'intérêt Annuité de l'exercice												
		Taux d'intérêt Annuité de l'exercice  Catégorie Niveau												
<b>Nature</b> (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice		
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		24 299 493,09					1 505 636,41	590 441,32	0,00	171 160,82		
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		24 299 493,09					1 505 636,41	590 441,32	0,00	171 160,82		
0 034 442 V (02-22)	N	0,00	A-1	1 012 500,00	20,25	F	FIXE	2,580	50 000,00	25 638,76	0,00	137,96		
0002010530 05 (AZERAILLES02)	N	0,00	A-1	229 930,37	12,50	F	FIXE	5,000	13 604,61	11 244,07	0,00	30,05		
0239 (02-08)	N	0,00	B-1	392 000,00	6,67	٧	FIXE	4,190	56 000,00	16 652,92	0,00	4 771,01		
0239 (02-09)	N	0,00	B-1	480 000,00	7,67	٧	FIXE	4,230	60 000,00	20 586,00	0,00	6 020,70		
05892526 (02-26)	N	0,00	A-1	325 000,00	12,96	F	FIXE	1,430	25 000,00	4 513,44	0,00	166,83		
0996911 (02-27)	N	0,00	A-1	569 400,00	18,18	F	FIXE	1,760	31 200,00	9 815,52	0,00	710,42		
10278 00160 00020008205 (DENEU	N	0,00	A-1	7 519,99	1,16	F	FIXE	3,800	3 689,89	285,76	0,00	122,42		
10278 06730 00020105305 (AZERA	N	0,00	A-1	61 969,89	7,79	F	FIXE	3,300	6 959,70	1 908,50	0,00	373,97		
10278 06730 00020432304 (BACCA	N	0,00	A-1	158 756,57	8,11	F	FIXE	4,800	16 084,28	7 333,68	0,00	967,69		
10278 06730 00020432308 (DENEU	N	0,00	A-1	68 114,39	12,96	F	FIXE	1,400	4 813,72	953,60	0,00	41,28		
10278044600002015510 (BACCARAT	N	0,00	A-1	70 828,42	1,83	F	FIXE	4,700	34 586,93	2 725,27	0,00	286,98		
1210875 (FRAIMBOIS01)	N	0,00	A-1	7 883,66	3,73	F	FIXE	4,590	1 972,17	328,23	0,00	5,28		
1235776 (02-15)	N	0,00	A-1	326 226,22	8,00	٧	LIVRETA	3,600	31 334,89	11 744,14	0,00	10 616,09		
13L12051 (02-18)	N	0,00	A-1	350 000,00	9,04	F	FIXE	3,780	35 000,00	13 450,50	0,00	11 609,33		
156010G (02-42)	N	0,00	A-1	1 218 000,00	21,59	V	LIVRETA	3,500	56 000,00	35 257,83	0,00	4 231,62		
15L12161 (02-24)	N	0,00	A-1	1 020 000,00	11,50	F	FIXE	2,040	85 000,00	20 808,00	0,00	9 667,64		
200000000224536 (02-23)	N	0,00	A-1	909 294,73	10,50	F	FIXE	1,750	79 595,89	15 392,21	0,00	80,67		
5016272 (02-17)	N	0,00	A-1	1 372 104,55	28,83	V	LIVRETA	4,000	47 313,95	54 884,18	0,00	6 199,29		
5063584 (02-21)	N	0,00	A-1	384 912,00	31,42	V	LIVRETA	4,000	12 028,50	15 396,48	0,00	7 433,15		
5065815 (02-19)	N	0,00	A-1	952 933,07	30,00	V	LIVRETA	4,000	30 739,77	38 117,32	0,00	36 887,73		
5145310 (HAUDONVILLE01)	N	0,00	A-1	76 855,20	16,83	F	FIXE	1,340	4 055,62	1 004,50	0,00	160,89		

					ı	Emprunt	s et dettes au 01/01	/N				
							Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
<b>Nature</b> (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
5146129 (XERMAMENIL01)	N	0,00	A-1	177 487,56	33,83	٧	LIVRETA	3,750	5 220,24	5 727,31	0,00	721,30
5146158 (LAMATH01)	N	0,00	A-1	79 900,00	33,83	٧	LIVRETA	3,750	2 350,00	2 578,27	0,00	324,71
5269572 (XERMAMENIL02)	N	0,00	A-1	137 000,00	34,00	٧	LIVRETA	4,210	4 000,00	5 224,57	0,00	989,72
5404285 (02-41)	N	0,00	A-1	925 000,00	36,00	٧	LIVRETA	3,600	25 000,00	33 300,00	0,00	32 400,00
810019.01 (LACHAPELLE01)	N	0,00	A-1	14 739,28	6,61	F	FIXE	5,740	1 868,65	797,39	0,00	43,69
86471721314 (THIAVILLE02)	N	0,00	A-1	26 708,56	8,04	٧	LIVRETA	4,840	2 741,28	1 149,23	0,00	182,44
8731887 (GLONVILLE01)	N	0,00	A-1	159 490,72	15,07	F	FIXE	3,460	7 629,49	5 518,38	0,00	4 908,91
8731887 (THIAVILLE01)	N	0,00	A-1	72 858,91	15,00	F	FIXE	6,300	2 768,69	4 590,11	0,00	4 403,58
9478338 (BACCARAT01)	N	0,00	A-1	114 750,76	14,96	٧	LIVRETA	3,900	6 677,06	3 761,36	0,00	137,79
9645347 (BACCARAT02)	N	0,00	A-1	90 085,71	10,84	F	FIXE	2,070	7 370,64	1 807,80	0,00	265,20
9851998 (02-25)	N	0,00	A-1	1 186 800,00	17,09	F	FIXE	1,470	68 800,00	17 066,70	0,00	2 545,58
A3407032 (02-10)	N	0,00	A-1	1 250 000,20	14,98	F	FIXE	3,620	83 333,32	44 728,38	0,00	821,20
CP0664 (02-40)	N	0,00	A-1	9 322 942,33	19,84	F	FIXE	1,480	466 147,12	137 270,49	0,00	21 118,54
MIN517783EUR/0518493/003 (02-0	N	0,00	A-1	25 000,00	1,25	٧	EURIBOR12M	3,744	12 500,00	949,00	0,00	239,10
MIN517783EUR/0518493/003 (02-0	N	0,00	A-1	130 000,00	1,75	٧	EURIBOR12M	2,831	65 000,00	3 731,42	0,00	394,68
MON501452EUR/0501546/001 (02-2	N	0,00	A-1	592 500,00	9,92	F	FIXE	2,490	59 250,00	14 200,00	0,00	1 143,38
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		9 246,86					9 246,86	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		9 246,86					9 246,86	0,00	0,00	0,00
2009-060 (02-12)	N	0,00	A-1	9 246,86	0,17	F	FIXE	0,000	9 246,86	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		900 000,00					15 713,35	34 777,32	0,00	3 652,14
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Publié le 09/04/2025 ; Rendu exécutoire le 09/04/2025

					ı	Emprunt	s et dettes au 01/01	/N				
	Nature Couverture 2						Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
<b>Nature</b> (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		900 000,00					15 713,35	34 777,32	0,00	3 652,14
001 (02-43)	N	0,00	A-1	400 000,00	47,79	F	FIXE	3,890	0,00	15 776,10	0,00	3 284,89
640050G (02-44)	N	0,00	A-1	500 000,00	20,98	F	FIXE	3,900	15 713,35	19 001,22	0,00	367,25
Total général		0,00		25 208 739,95					1 530 596,62	625 218,64	0,00	174 812,96

<sup>(9)</sup> S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

<sup>(10)</sup> Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

<sup>(11)</sup> Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<sup>(12)</sup> Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

<sup>(13)</sup> Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

<sup>(14)</sup> Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

<sup>(15)</sup> Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

<sup>(16)</sup> Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

		A1.3 - RE	PARTITION	DE2 FIA	IPRUN	15 PAR	SIRUCII	UKE DE I	AUX (HUKS	A1)				
Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couver- ture éventu- elle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
0239 (02-08) 0239 (02-09)	Société Générale Société Générale	1 400 000,00 1 500 000,00	392 000,00 480 000,00	1	25,00 25,00	Du 05/09/2006 Au 01/09/2009 Du 02/09/2009 Au 01/09/2031 Du 01/09/2007 Au 01/09/2010 Du 02/09/2010 Au 01/09/2032	3.02	4.19 4.23	0,00		4,190 4,230	16 652,92 20 586,00	0,00	1,56
TOTAL (B)		2 900 000,00	872 000,00						0,00			37 238,92	0,00	3,46
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 09/04/2025 à 18h59
Réference de FAR! 084-20070324-20250408-2025 ABATDEBUDGET ASSAINISSEMENT - BP (projet de budget) - 2025
Publié le 09/04/2025 : Rendu exécutoire le 09/04/2025

	Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couver- ture éventu- elle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Ī	TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
	TOTAL GENERAL		2 900 000,00	872 000,00						0,00			37 238,92	0,00	3,46

- (1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 5 : écarts d'i
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
- (10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

	IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA	DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Ind	dices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange	Nombre de produits	38	0	0	0	0	
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné ( <i>cap</i> ) ou encadré	% de l'encours	96,56	0,00	0,00	0,00	0,00	
(tunnel)	Montant en euros	24 336 739,95	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	2	0	0	0	0	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	3,46	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	872 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
capé	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits						0
(F) Autres types de structures	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

<sup>(1)</sup> Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

## A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur	
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du	
CGCT): €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais d'établissement	5	06/12/2023
L	Frais d'études (non suivis de travaux)	5	06/12/2023
L	Frais de recherche et de développement	5	06/12/2023
L	Frais d'insertion (non suivis de travaux)	5	06/12/2023
L	Concessions et droits similaires	3	06/12/2023
L	Autres immobilisations incorporelles	2	06/12/2023
L	Agencements et aménagements de terrains	15	06/12/2023
L	Constructions bâtiments	30	06/12/2023
L	Bâtiments d'exploitation	60	06/12/2023
L	Bâtiments administratifs	30	06/12/2023
L	Installations générales, agencements, aménagements des constructions	15	06/12/2023
L	Autres constructions	20	06/12/2023
L	Installations complexes spécialisées	15	06/12/2023
L	Réseaux d'assainissement	60	06/12/2023
L	Matériels industriels	8	06/12/2023
L	Outillages industriels	8	06/12/2023
L	Matériels spécifiques d'exploitation service assainissement	8	06/12/2023
L	Agencements et aménagements du matétiel et outillage industriels	8	06/12/2023
L	Autres installations, matériels et outillages techniques	8	06/12/2023
L	Installations générales, agencements et aménagements divers	15	06/12/2023
L	Matériels de transports - véhicules légers	5	06/12/2023
L	Matériels de transports - véhicules de plus de 3,5 tonnes	8	06/12/2023
L	Matériels de bureau et informatique	4	06/12/2023
L	Mobiliers	10	06/12/2023
L	Autres immobilisations corporelles	10	06/12/2023

Publié le 09/04/2025 ; Rendu exécutoire le 09/04/2025

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

#### DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-691 037,03	-691 037,03
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	8 555,65	8 555,65
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-682 481,38	-682 481,38

# Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	682 481,38	682 481,38
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-682 481,38	-682 481,38
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

## COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	1 862 532,00	1 862 532,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	2 845 754,56	2 845 754,56
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	983 222,56	983 222,56

<sup>(1)</sup> Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

<sup>(2)</sup> Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

<sup>(3)</sup> Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

## DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		1 862 532,00	1 862 532,00
16 Empri	unts et dettes assimilées (A)	1 581 147,00	1 581 147,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 509 000,00	1 509 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	72 147,00	72 147,00
Dépense	s et transferts à déduire des ressources propres (B)	281 385,00	281 385,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	281 385,00	281 385,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

<sup>(2)</sup> Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

	IV – ANNEXES	IV
I	ELEMENTS DU BILAN	İ
	EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.3

## **RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTE	S (RESSOURCES PROPRES) = a + b	2 845 754,56	III 2 845 754,56
Ressource	es propres externes de l'année (a)	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
Ressourc	es propres internes de l'année (b) (3)	2 845 754,56	2 845 754,56
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	11 500,00	11 500,00
28131	Bâtiments	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements,	200,00	200,00
281351		0,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	723 105,00	723 105,00
281532		0,00	0,00
28155	Outillage industriel	0,00	0,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	23 000,00	23 000,00
281562		0,00	0,00
28157	Aménagement matériel industriel	2 555,00	2 555,00
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	15 200,00	15 200,00
281728		0,00	0,00
28173	Constructions (mise à disposition)	125 000,00	125 000,00
2817311		0,00	0,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	389 850,00	389 850,00
281751		0,00	0,00
2817532		0,00	0,00
2817562		0,00	0,00
28181	Installations générales, agencements	190,00	190,00
28182	Matériel de transport	65 000,00	65 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	3 700,00	3 700,00
28188	Autres	5 700,00	5 700,00
29	Dépréciation des immobilisations		
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481	Charges à répartir plusieurs exercices		
4817	Pénalités de renégociation de la dette	81 577,00	81 577,00
021	Virement de la section d'exploitation	1 399 177,56	1 399 177,56

<sup>(1)</sup> Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

<sup>(2)</sup> Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

<sup>(3)</sup> Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

## A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 10	Intitulé de l'opération : DECONNEXIONS MERVILLER			Date de la délibération : 08/04/2025		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)		
DEPENSES (a)	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00		
<b>458110</b> (5)	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00		
<b>040</b> Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00		
<b>041</b> Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00		
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00		
Dépenses nettes (a – c)	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00		
RECETTES (b)	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00		
458210 Financement par le tiers (7)	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00		
Financement par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00		
<b>040</b> Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00		
<b>041</b> Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00		
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00		
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00		

N° opération : 4 Intitulé de l'opération : BRANCHEMENT CHEZ PARTICULIER BRANCHEMENT CHEZ LES PARTICULIER Date de la délibération : 09/04/2						
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)		
DEPENSES (a)	15 678,95	0,00	20 000,00	20 000,00		
<b>45814</b> (5)	15 678,95	0,00	20 000,00	20 000,00		
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00		
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00		
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00		
Dépenses nettes (a – c)	15 678,95	0,00	20 000,00	20 000,00		
RECETTES (b)	18 775,58	2 095,07	20 000,00	22 095,07		
45824 Financement par le tiers (7)	18 775,58	2 095,07	20 000,00	22 095,07		
Financement par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00		

N° opération : 4 Intitulé de l'opération : BRANCHEMENT CHEZ PAR	Intitulé de l'opération : BRANCHEMENT CHEZ PARTICULIER BRANCHEMENT CHEZ LES PARTICULIER Date de la délibération : 09/04/2024					
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)		
<b>040</b> Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00		
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00		
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00		
Recettes nettes (b - d)	18 775,58	2 095,07	20 000,00	22 095,07		

N° opération : 5 Intitulé de l'opération : D	ECONNEXIONS MOYEN DECONNEXIO	ON MOYEN	Date de la délibération : 09/04/2024		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	3 736,50	0,00	0,00	0,00	
<b>45815</b> (5)	3 736,50	0,00	0,00	0,00	
<b>040</b> Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>041</b> Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a – c)	3 736,50	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	21 224,48	2 046,00	0,00	2 046,00	
45825 Financement par le tiers (7)	21 224,48	2 046,00	0,00	2 046,00	
Financement par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>040</b> Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>041</b> Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	21 224,48	2 046,00	0,00	2 046,00	

N° opération : 6 Intitulé de l'opérati	Intitulé de l'opération : DECONNEXIONS FLIN				
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	15 160,75	10 786,50	30 000,00	40 786,50	
<b>45816</b> (5)	15 160,75	10 786,50	30 000,00	40 786,50	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 6	Intitulé de l'opération : DECONNEXIONS FLIN	Date de la délibération : 09/04/2024		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
Dépenses nettes (a – c)	15 160,75	10 786,50	30 000,00	40 786,50
RECETTES (b)	14 723,50	13 445,76	30 000,00	43 445,76
45826 Financement par le tiers (7)	14 723,50	13 445,76	30 000,00	43 445,76
Financement par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>040</b> Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>041</b> Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	14 723,50	13 445,76	30 000,00	43 445,76

N° opération : 7 Intitulé de l'opération	ppération : 7 Intitulé de l'opération : ASS BENAMENIL			délibération : 09/04/2024
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>040</b> Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	0,00	10 030,90	0,00	10 030,90
45827 Financement par le tiers (7)	0,00	10 030,90	0,00	10 030,90
Financement par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>040</b> Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	10 030,90	0,00	10 030,90

N° opération : 9 Intitulé de l'opéra	on : 9 Intitulé de l'opération : DECONNEXIONS DIVERSES			
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	0,00	1 198,25	20 000,00	21 198,25
<b>45819</b> (5)	0,00	1 198,25	20 000,00	21 198,25

Publié le 09/04/2025 : Rendu exécutoire le 09/04/2025

N° opération : 9	Intitulé de l'opération : DECONNEXIONS DIVERSE	S	Date de la délibération : 09/04/2024		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
<b>040</b> Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>041</b> Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a – c)	0,00	1 198,25	20 000,00	21 198,25	
RECETTES (b)	0,00	1 805,85	20 000,00	21 805,85	
<b>45829</b> Financement par le tiers (7)	0,00	1 805,85	20 000,00	21 805,85	
Financement par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>040</b> Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	0,00	1 805,85	20 000,00	21 805,85	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

<sup>(2)</sup> Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

<sup>(5)</sup> Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

<sup>(6)</sup> Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

<sup>(7)</sup> Indiquer le chapitre.

Copie pour impression Réception au contrôle de régalité de 19/04/2025 à ul 18/15/9 LLE A BACCARAT - BUDGET AS SAINISSEMENT - BP (projet de budget) - 2025 Réference de l'AR : 054-200070324-20250408-2025\_051-DE Publié le 09/04/2025 ; Rendu exécutoire le 09/04/2025

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0 Nombre de membres présents : 0 Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES: Pour: 0 Contre: 0 Abstentions: 0

Date de convocation :

Présenté par (1), A le (1),

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

- (1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...
- (2) L'assemblée délibérante étant : .
- (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Réception au contrôle de légalité le 09/04/2025 à 18h59 Réference de l'AR : 054-200070324-20250408-2025\_051-DE Publié le 09/04/2025 ; Rendu exécutoire le 09/04/2025

COMMUNAUTÉ de COMMUNES du TERRITOIRE de Baccarat

# **BUDGET PRIMITIF 2025**

Rapport de présentation



# **BUDGET PRINCIPAL**

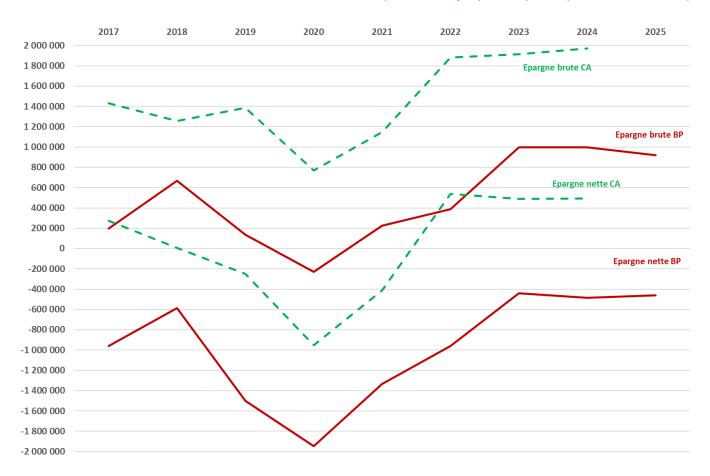
Ce budget est géré en TTC, hormis le service « Interventions Economiques » qui est géré en HT.

# EVOLUTION DE LA CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT DU BUDGET PRIMITIF

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
RECETTES REELLES	14 834 157,00	16 828 564,00	16 398 675,00	16 650 004,00	16 710 957,00	15 589 619,00	16 374 701,00	17 324 439,00	17 435 433,00
DEPENSES REELLES	14 635 273,04	16 162 233,00	16 262 061,00	16 878 602,00	16 484 983,00	15 203 036,00	15 376 106,00	16 326 714,00	16 514 774,00
ED A DOME DOUTE DO	100 003 00	CCC 224 00	420 044 00	220 500 00	225 074 00	200 502 00	000 505 00	007 725 00	020 650 00
EPARGNE BRUTE BP	198 883,96	666 331,00	136 614,00	-228 598,00	225 974,00	386 583,00	998 595,00	997 725,00	920 659,00
EPARGNE BRUTE CA	1 431 388,73	1 257 592,37	1 386 637,55	768 549,56	1 147 869,77	1 882 810,57	1 914 778,70	1 971 824,91	
RBT CAPITAL DE LA DETTE	1 157 305,06	1 250 810,63	1 635 652,29	1 720 051,60	1 559 570,00	1 344 640,00	1 438 338,00	1 482 053,00	1 381 037,00
EPARGNE NETTE BP	-958 421,10	-584 479,63	-1 499 038,29	-1 948 649,60	-1 333 596,00	-958 057,00	-439 743,00	-484 328,00	-460 378,00
EPARGNE NETTE CA	274 083,67	6 781,74	-249 014,74	-951 502,04	-411 657,64	538 213,21	488 465,93	493 958,63	

A partir de 2024, neutralisation de la masse salariale et de la dette des budgets annexes (dépenses = recettes)

Neutralisation en 2024 du contentieux CIVIT 1 995 000 € en recettes (nature 752 Loyers) et en dépenses (nature 6817 Provisions)



Publié le 09/04/20<mark>25 r Rendu executo</mark>ir de 09/04/2025 la riale est payée entièrement sur le budget principal et remboursée par les budgets annexes pour faciliter la gestion de la paie.

De la même façon, les emprunts d'équilibre de 2024 seront entièrement encaissés et remboursés sur le budget principal. Les budgets annexes rembourseront la charge d'intérêt et de capital qui leur revient au budget principal.

Ces mouvements qui se compensent en dépenses et en recettes ont été neutralisés dans les explications qui sont présentés dans ce rapport pour que seuls apparaissent les éléments qui concernent réellement le budget principal et que des comparaisons puissent être opérées avec les années précédentes.

## **LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

		BP 2025	Evolution BP 2024/ BP 2025	BP 2024 + DM	Réalisé 2024	Evolution BP 2025 / CA 2024
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	2 225 949,00	0,52%	2 214 324,00	1 947 041,41	14,32%
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	3 543 600,00	0,81%	3 514 975,00	3 030 352,09	16,94%
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	7 072 748,00	-0,18%	7 085 247,00	7 082 089,49	-0,13%
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	2 936 145,00	7,55%	2 730 133,00	2 599 315,57	12,96%
66	CHARGES FINANCIERES	728 832,00	-6,36%	778 375,00	859 688,86	-15,22%
67	CHARGES SPECIFIQUES	2 500,00	-61,54%	6 500,00	5 264,08	-52,51%
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	5 000,00	0,00%	5 000,00	5 647,00	-11,46%
	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	16 514 774,00	1,10%	16 334 554,00	15 529 398,50	6,35%
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 038 824,14	-33,19%	1 554 851,80		
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	2 036 420,00	29,17%	1 576 595,00	2 875 218,69	-29,17%
	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	3 075 244,14	-1,79%	3 131 446,80	2 875 218,69	6,96%
	TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	19 590 018,14	0,64%	19 466 000,80	18 404 617,19	6,44%

Neutralisation de la masse salariale et de la dette des budgets annexes (dépenses = recettes)

Neutralisation en 2024 et 2025 du contentieux CIVIT 1 995 000 € en recettes (nature 752 Loyers) et en dépenses (nature 6817 Provisions)

## **Explications entre CA 2024 et BP 2025**

#### Chapitre 011 - Charges à caractère général

Les dépenses de ce chapitre incluent deux opérations nouvelles qui sont neutres financièrement car elles s'équilibrent en dépenses et en recettes :

- L'achat et le transport de récupérateurs d'eau (272 000 €) qui seront financés par la revente aux particuliers et l'encaissement de subventions de différents partenaires, essentiellement l'Agence de l'Eau Rhin Meuse (délibération n° 2024-052 du 07/03/2024);
- L'achat de cuves d'eau pour agriculteurs (200 000 €) qui sera financée par la revente aux exploitants agricoles et l'encaissement de subventions de différents partenaires, essentiellement l'Agence de l'Eau Rhin Meuse. Le projet est en cours de construction. La délibération sera présentée courant 2025 au conseil.

Copie pour impression Réception au contrôle de légalité le 09/04/2025 à 18h59 Réference de l'AR : 054-200070324-20250408-2025\_051-DE

Publié le 09/04/2025tde periode compaigne continue consume sont donc pas en réalité en hausse de 14,32 % une fois l'impact de ces deux opérations neutralisées, mais en baisse de 9,99% par rapport au consommé 2024.

Cette baisse conséquente a nécessité de gros efforts de la part des services en termes de fonctionnement courant et a limité très fortement la mise en place de nouveaux projets.

Mais l'impact de la loi de finances 2025 sur les comptes de la CCTLB (gel des fractions de TVA, baisse des dotations, hausse du taux de cotisation de la CNRACL) ne laisse pas d'autre choix que la restriction des dépenses pour atteindre l'équilibre.

L'effort demandé aux services étant très important, les marges de manœuvre sont très limitées pour gérer des dépenses qui sont difficiles à évaluer du fait de l'inflation et de la révision des indices des marchés. Une enveloppe de crédit de 200 000 € a donc été positionnée en compte 65 et sera mobilisée via décision modificative en cas de besoin.

Cette enveloppe, qui n'a pas vocation à être consommée, participe à l'équilibre et pèse donc sur la CAF prévisionnelle de la CCTLB mais ne pèsera pas sur la CAF finale de 2025.

#### Ce chapitre recense notamment deux postes transversaux de dépenses :

Les fluides :

Suite aux prévisions de baisse du coût de l'électricité, ce poste de dépenses a été estimé à 248 183 € en 2025 contre 332 541 € de consommation en 2024, soit une baisse 25,37 % (-84 358 €).

La maintenance :

Les contrats de maintenance contractés par la CCTLB pour l'ensemble de ses services représentent une dépense estimée à 115 401 € pour 2025, soit une hausse du coût de ses prestations de 8,79 % par rapport à la consommation de 106 074 € de 2024.

#### En dehors de ces coûts transversaux, le chapitre 011 englobe notamment :

#### ♦ Les Frais d'administration

Les frais d'administration et de fonctionnement de la CCTLB comprennent les contrôles techniques obligatoires, l'entretien sur les bâtiments et les véhicules, les frais de communication, d'informatique, d'assurances, de ressources humaines (*frais de déplacement, formation*...). Ces frais se montent à 395 557,00 € pour 2025 contre 471 602,34 € en 2024, soit une baisse de 16,12 %.

#### Opération Séniors en vacances

Elle ne représente pas de coût pour la collectivité car le voyage proposé est entièrement financé par les usagers (152 000 € sont prévus en dépenses et en recettes pour 2025).

#### 🖔 La Lecture Publique

La lecture publique (*Médiathèques de L'Orangerie et de Baccarat*) représente un coût de 178 490 € en 2025 pour un coût de 211 321,43 € en 2024, soit une baisse de 15,5%.

Les piscines communautaires et autres équipements sportifs Budget en baisse au global de 12 % :

- Le centre Aqualun' représente un budget de 41 600 € pour 2025 (44 047 € en 2024)
- Le terrain synthétique de Moncel-Lès-Lunéville représente un budget 2025 de 7 641 € (11 923 € en 2024)

Usually La gestion des animaux errants sur le domaine public et la fourrière animale pour 44 000 € en 2025 contre 55 006 € en 2024, soit une baisse de 20%.

Copie pour impression Réception au contrôle de légalité le 09/04/2025 à 18h59 Réference de l'AR : 054-200070324-20250408-2025\_051-DE Publié le 09/04/2025 ; Rendu exécutoire le 09/04/2025

U'insertion professionnelle pour 14 500 € en 2025 (Maison de l'emploi pour 4 600 € et 9 900 € de cotisation PIEAN) contre 4 600 € en 2024. La cotisation PIEAN n'a pas été payée en 2024.

\$\times\$ L'urbanisme pour 29 650 € en 2025

Après neutralisation de l'abonnement au logiciel CLICMAP pour 25 185 €, qui a été transféré en chapitre 65 en 2025, le montant 2024 est de 17 921 € soit une hausse de 65,4 % qui s'explique essentiellement par l'inscription d'honoraires d'arpentage et d'étude et réalisation de dossier AD'AP pour 10 000 € (Agenda d'accessibilité programmé).

Use La gestion des gens du voyage pour 139 310 € : gestion et entretien de l'aire du Rianois et de l'aire de Grand Passage, contre 145 939 en 2024 soit une baisse de 4,5 %.

Le transport pour 107 000 € en 2025 contre 84 066 € en 2024, dont :

- Autopartage (véhicules + bornes de recharges) pour 65 682 €, dont 10 182 € de crédits nouveaux pour l'entretien des bornes de recharges
- Culture bus pour 35 000 €

Use Le tourisme pour 54 771 € contre 49 026 € en 2024, soit une hausse de 11,72 % qui s'explique essentiellement par le besoin, pour le camping, d'élaguer les arbres et de changer la caisse enregistreuse et par la hausse des coûts d'entretien des différents sites.

\$\text{\$\\$bar{\text{\$\\$bar{\text{\$\\$bar{\text{\$\\$bar{\text{\$\\$contre 184 602 en 2024 dont :}}}}}\$

- Adhésion à l'Agence de développement économique pour 35 727 € (Délibération 2021-068 du 27/05/2021)
- Partenariat France Active pour 4 000 € (Délibération n°2023-203 du 26/10/2023)
- Pôle Lavoisier pour 55 000 €
- Taxe foncière pour 29 760 €
- Honoraires avocat CIVIT pour 30 000 €

U'environnement (*Rivières et cours d'eau, verger pédagogique*) pour 7 100 € contre 6 275 € en 2024, soit une augmentation de 13 % essentiellement due à de la location de matériels pour travaux.

La transition énergétique, une fois neutralisées les opérations de récupérateurs d'eau et de cuves agriculteurs qui s'équilibrent en dépenses et en recettes, représente 43 557 € de dépenses contre 10 000 € en 2024, essentiellement constituées de crédits nouveaux :

- Une étude de maraichage pour 35 557 € (participation PETR de 5 000 €)
- Des diagnostics de mesures environnementales pour 7 000 €

# Chapitre 012 - Charges de personnel

La variation du chapitre 012 de +16,94 % se justifie par :

- L'augmentation de 3 points de la cotisation CNRACL (retraite des fonctionnaires),
- L'augmentation de 0,56 % de la cotisation prévoyance prise en charge en intégralité par la collectivité,
- L'évolution du GVT pour environ 2 % (Glissement Vieillesse Technicité).

Copie pour impression Réception au contrôle de légalité le 09/04/2025 à 18h59 Réference de l'AR : 054-200070324-20250408-2025\_051-DE Publié le 09/04/2025 ; Rendu exécutoire le 09/04/2025

Mais également par l'évolution des effectifs avec :

- Le recrutement d'un DGS en remplacement du DGS indisponible,
- 1 agent supplémentaire au service Ressources Humaines,
- L'exécution sur un exercice complet des mouvements de 2024 avec notamment l'intégration de nouveaux agents.

#### Chapitre 014 – Atténuations de produits

♥ 5 292 027 € d'attributions de compensation (Délibération n° 2017-399 du 21/12/2017), montant identique à 2024

\$\bigsip 1707 721 € de reversement FNGIR (Fonds National de Garantie Individuelle de Ressources) 

montant identique à 2024

♥ 70 000 € de reversement de fraction de TVA au titre de l'année 2024 (reversement de 72 216 € en 2024 au titre de la fraction de TVA de l'année 2023)

#### Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante

Le montant de ce chapitre progresse de 12,96 % avec les 200 000 € de crédit positionné en réserve si besoin pour les services, comme indiqué au chapitre 011.

Sans compter ces 200 000 €, la hausse des crédits du chapitre est seulement de 5,3 %.

Le chapitre est constitué par :

Les indemnités des élus pour 217 000 € (206 919,40 € en 2024).

♦ Les cotisations :

- PETR Pays du Lunévillois : 274 000 € en 2025 (273 304,51 € en 2024)
- EPTB: 160 676 € (152 218,80 € en 2024)
- SCOT: 48 500 € (48 015,65 € en 2024)
- Syndicat mixte du Grand Rupt : pas de montant prévu en 2025, le syndicat s'auto-équilibre (20 313,45 € en 2024)
- Syndicat des lacs de Pierre Percée : 15 000 € en 2025(15 000 € en 2024)

Subvention d'exploitation pour le Centre Aqualun' : 1 700 000 € (1 660 681 € en 2024) soit une hausse de 2,36%.

#### Subventions de fonctionnement :

L'enveloppe des subventions de fonctionnement pour 2025 est de 185 231 € contre 180 418 € attribuées en 2024, soit 2,66 % de hausse.

- → 22 000 € euros sont réservés pour des associations dont la demande sera étudiée en commission de subventions avant d'être proposée au conseil communautaire.
- → 163 231 € concernent des conventions de partenariat avec des associations ou des subventions directement proposées au budget primitif :
  - CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) : 36 252 € (Délibération 2023-184 du 28/09/2023)
  - CSFL (Centre de sauvegarde Faune Lorraine) : 12 613 € (Délibération 2022-145 du 30/09/2022)
  - Ecole de musique de Lunéville : 15 000 € (Délibération n° 2023-252 du 06/12/2023)

Publié le 09/04/2025 ; Rendu exécutoriale @9/2025 s Lunéville : 10 520 € (Délibération n°2024 - 167 du 26/09/2024)

- France Services Azerailles: 7452 € (Délibération n°2024 167 du 26/09/2024)
- France Services Mont-sur-Meurthe: 4 894 € (Délibération n°2024 167 du 26/09/2024)
- Les Amis du Livre de Fontenoy-la-Joûte : 22 000 € (Délibération n°2024 168 du 26/09/2024)
- INES Intérim Services : 4 000 € (Délibération n°2024 169 du 26/09/2024)
- INES Sois Mobile : 4 000 € (Délibération n°2024 169 du 26/09/2024)
- INES Insertion Zola et Lothar : 4000 € (Délibération n°2024 169 du 26/09/2024)
- Quartiers Services : 8 000 € (Délibération n°2024 171 du 26/09/2024)
- Croix Rouge Insertion Adlis: 12 000 € (Délibération n°2024 170 du 26/09/2024)
- Gardes pêche de Meurthe et Moselle : 500 € (Délibération n°2023-251 du 06/12/2023)
- Association Equi'art : 8 000 €
- Amicale CCTLB: 14 000 €

Les créances irrécouvrables : 10 000 € pour 2025 contre 13 437 € en 2024

Les abonnements d'utilisation de logiciels pour 108 888 € (comptabilisé sur le chapitre 011 pour partie en 2024)

#### Chapitre 66 – Charges financières

Intérêts de la dette : 713 832 € (743 424,37 € en 2024)

Untérêts de la ligne de trésorerie : 20 000 € (16 055,64 € en 2024)

Unitérêts courus non échus (ICNE): -5 000 €, contre 100 209,25 € en 2024. (Les ICNE ont été mis en place en 2024 suivant les recommandations de la CRC. Le coût d'entrée était important pour la 1ère année. A partir de 2025, les ICNE évolueront en fonction de l'anticipation des taux sur l'année suivante).

#### Chapitre 67 – Charges spécifiques

§ 2 500 € de titres annulés sur exercices antérieurs contre 5 264 € en 2024

#### Chapitre 68 – Dotations aux provisions

§ 5 000 € pour dotations aux provisions pour dépréciation de créances contre 5 647 € en 2024 (hors CIVIT)

#### LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

			Evolution			Evolution
		BP 2025	BP 2024/	BP 2024 + DM	Réalisé 2024	BP 2025 /
			BP 2025			Ca 2024
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	97 325,00	11,23%	87 500,00	127 950,17	-23,94%
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	668 360,00	4,81%	637 710,00	559 502,92	19,46%
73	IMPOTS ET TAXES	8 416 377,00	-3,61%	8 731 377,00	8 460 004,00	-0,52%
731	FISCALITE LOCALE	5 063 500,00	5,93%	4 780 000,00	4 989 121,59	1,49%
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	2 754 252,00	2,49%	2 687 436,00	2 708 444,45	1,69%
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	412 991,00	4,54%	395 046,00	637 784,32	-35,25%
76	PRODUITS FINANCIERS	460,00	0,00%	460,00	0,00	
77	PRODUITS SPECIFIQUES	22 168,00	73,87%	12 750,00	982 256,16	-97,74%
	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	17 435 433,00	0,60%	17 332 279,00	18 465 063,61	-5,58%
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	539 800,00	-13,44%	623 595,00	947 479,88	-43,03%
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	1 614 785,14	6,93%	1 510 126,80		
	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	19 590 018,14	0,64%	19 466 000,80	19 412 543,49	0,91%

Neutralisation de la masse salariale et de la dette des budgets annexes (dépenses = recettes)

Neutralisation en 2024 du contentieux CIVIT 1 995 000 € en recettes (nature 752 Loyers) et en dépenses (nature 6817 Provisions)

# **Explications entre CA 2024 et BP 2025**

#### Chapitre 013 – Atténuations de charges

La baisse des recettes du chapitre est due à la fin de la mise à disposition de 0,5 ETP au PETR du Pays du Lunévillois pour remplir les missions du COT (Contrat d'Objectifs Territorial).

Ce chapitre comprend les remboursements de charges de personnel concernant :

- ⇒ Le directeur des maisons du tourisme par le PETR du Pays du Lunévillois pour 57 325 € en 2025 contre 57 460,05 en 2024 ;
- ⇒ Les congés maladie ou accident de travail : 40 000 € en 2025, 42 355 € ont été encaissés en 2024.

#### <u>Chapitre 70 – Produits des services</u>

Une fois neutralisées les recettes pour l'achat des récupérateurs d'eau et des citernes, les recettes du chapitre 70 diminuent de 10,2 %.

Cela est dû essentiellement aux prévisions en baisse de 14,5 % des produits des cotisations ADS des communautés de communes de Meurthe Mortagne Moselle, du Pays du Sel et du Vermois et de Vezouze en Piémont et des communes de la CCTLB : 227 600 € en 2025 (266 237 € en 2024).

#### Ce chapitre comprend également :

\$\bigsip 240 000 € de remboursement des frais de personnel et de frais de siège par le budget
Assainissement contre 213 411 € en 2024

➡ 34 760 € d'autres produits des services en 2025 (aire du Rianois, médiathèques, musée des Sources d'Hercule, site du Léomont...) contre 57 420 € en 2024

#### Chapitre 73 – Impôts et taxes

♥ Fraction de TVA (gel de la fraction de TVA en 2025)

6 300 000 € concernant la compensation de la TH (6 323 199 € en 2024)

1 800 000 € concernant la compensation de la CVAE (1 805 428 € en 2024)

♥ FPIC (Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et communales) pour 290 000 € pour 2025 (305 000 en 2024)

Attribution de compensations versées par les communes de Croismare, Jolivet et Thiébauménil :
 26 377 €, montant identique à celui de 2024

# Chapitre 731 – Fiscalité locale

#### ♥ Fiscalité

	CA 2024	BP 2025	
TH	224 140	227 000	
THLV	145 606	145 000	revalorisation par l'Etat des bases d'imposition de 1,7%
TFB	789 899	803 000	e revalorisation par t Ltat des bases d'imposition de 1,7 %
TFNB	134 662	135 000	
CFE	2 353 556	ر 390 000 2	
GEMAPI	207 946	250 000	
TASCOM	763 023	760 000	
IFER	293 678	300 000	_
	4 912 510	5 010 000	

Camping des Bosquets et aire d'accueil des Camping-cars : 40 500 € contre 15 796 € en 2024 (concerne les recettes de l'année 2023, décalage d'un an avec le prestataire)

## <u>Chapitre 74 – Dotations, subventions et participations</u>

Une fois neutralisées les recettes en provenance des partenaires pour l'achat des récupérateurs d'eau et des citernes, les recettes du chapitre 74 diminuent de 9,6 %, soit 260 192 €.

Cet écart est dû à la dotation générale de décentralisation urbanisme de 213 065,38 € qui a été reçue en 2024 et ne se renouvellera pas, et aux baisses de dotations de l'état et des allocations compensatrices :

- 530 000 € au titre de la dotation intercommunale contre 562 237 € en 2024
- 1 200 000 € au titre de la dotation de compensation contre 1 231 286 € en 2024
- 373 000 € au titre des allocations compensatrices TF et CFE contre 427 695 € en 2024

<sup>☼</sup> Taxe de séjour sur le territoire : 13 000 € en 2025, 18 465 € ont été versés en 2024.
Une taxe additionnelle de séjour a été créée et doit être reversée au Département. Pour ce faire, la dépense et la recette ont été prévues à hauteur de 3 000 € en 2025.

Copie pour impression Réception au contrôle de légalité le 09/04/2025 à 18h59 Réference de l'AR : 054-200070324-20250408-2025\_051-DE Publié le 09/04/2025 ; Rendu exécutoire le 09/04/2025

#### Figurent également à ce chapitre :

Aire d'accueil des gens du voyage : 19 000 € de participation CAF et Conseil Départemental de Meurthe et Moselle prévus en 2025 contre 5 166 € en 2024

Remboursement du poste de conseiller numérique à l'Orangerie pour 12 500 € pour la dernière année (délibération n°2021-038 du 25 février 2021)

♥ Participation DRAC au Contrat Territoire Lecture 24 000 €

Participation à l'opération « Savoir rouler » : 18 555 € en 2025 contre 14 450 € en 2024

♥ Participation FIPHFP pour 7 000 € (Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique)

♥Participation de la Région Grand Est à l'audit de sécurité informatique pour 5 760 €

♥Participation PETR à l'étude maraichage pour 5 000 €

#### Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante

Une fois neutralisés les remboursements de l'Opération « Séniors en vacances » pour 152 000 € (120 793 € en 2024), opération neutre (dépenses = recettes), ces produits sont en baisse de 30,49 % du fait de différents facteurs :

- La baisse des revenus des immeubles du secteur interventions économiques (loyers et récupération de charges). Ils sont en baisse de 95 054 € du fait des cessions effectuées en 2024 et prévues en 2025 (101 906 € en 2025 contre 196 960,37 en 2024). Ces revenus sont désormais essentiellement composés du loyer du CIVIT pour 85 206 €
- L'encaissement en 2024 de 2 années de subventions (2023 et 2024) pour un montant de 95 476 €:
  - Subvention Agence de l'Eau pour le poste de technicien rivière 21 381 €
  - Subvention ANAH pour le poste Habitat : 54 608 €

#### Chapitre 76 – Produits financiers

\$\bigsip 460 € de remboursement des intérêts des emprunts concernant le transport urbain par la PETR du Pays du Lunévillois

#### <u>Chapitre 77 – Produits exceptionnels</u>

Le montant des cessions de la taillerie et des terrains sur l'Actipôle de Mondon pour un montant de 963 490,20 € figure dans la réalisation de ce chapitre en 2024.

Cette recette est neutralisée par les écritures d'ordre de cession et vient participer à l'équilibre de la section d'investissement.

C'est pour cette raison qu'elle n'a pas d'impact sur le calcul de la CAF.

Il est inscrit sur ce chapitre pour 2025 22 750 € pour des annulations de mandat sur exercice antérieur.

04/2025 ; Rendu exécutoire le 09/04/2025	BP 2025	BP 2024
Chapitre 21 - Immobilisations corporelles	1 999 785,00 €	1 350 325,00 €
TERRAIN SITE ID LOGISTICS	800 000,00 €	
REMPLACEMENT TOITURE HALL 1 CCTLB	140 000,00 €	
GESTION TECHNIQUE CENTRALISEE	130 000,00 €	
ACQUISITION LEOMONT	130 000,00 €	
TRAVAUX VOIRIE RESEAUX MONDON	120 000,00 €	
ACHAT TERRAIN AIRE DE GRAND PASSAGE	100 000,00 €	
AMENAGEMENT CCTLB	00 000 00 6	
(films solaires - pose de leds - chassis acier cage escalier)	90 000,00 €	
TERRAIN MOSSUS (EPFL)	56 000,00 €	
TRAVAUX HALL ACCUEIL CCTLB	55 000,00 €	
MUSEE HERCULE (Accueil - Chauffage - aménagement	54 445,00 €	
MEDIATHEQUE BACCARAT (Climatisation - Diverses	51 000,00 €	
NOUVELLE INFRASTRUCTURE SERVEUR INFORMATIQUE	39 800,00 €	
VEHICULE TECHNIQUE	35 000,00 €	
MATERIELS DIVERS	25 340,00 €	
GMAO (Gestion de maintenance assistée par ordinateur)	25 000,00 €	
MOBILIER ADMINISTRATIF	24 000,00 €	
AMENAGEMENT CAMPING	22 000,00 €	
MATERIELS INFORMATIQUES	21 500,00 €	
CENTRE EQUESTRE DE LUNEVILLE	18 500,00 €	
CIVIT MALFACONS	17 000,00 €	
RENOVATION DIVERS BATIMENTS	15 000,00 €	
AMENAGEMENT AIRE DE GRAND PASSAGE (Aérodrome)	8 000,00 €	
COUVERTURE POLE LAVOISIER	5 000,00 €	
MATERIEL BORNES DE RECHARGES	5 000,00 €	
REPARATIONS VEHICULES	4 300,00 €	
INTRUSION ET VIDEOSURVEILLANCE CCTLB	4 000,00 €	
ORANGERIE (Réseau alerte central intrusion)	2 700,00 €	
POSE SOUS-COMPTEUR STADE SYNTHETIQUE	1 200,00 €	
Chapitre 23 - Immobilisations en cours	2 500,00 €	46 584,00 €
AMENAGEMENT AIRE RIANOIS	2 500,00 €	
Chapitre 26 - Participation	550 000,00 €	550 000,00 €
PARTICIPATION SEM (Développement énergétique)	400 000,00 €	
PARTICIPATION SAS	100 000,00 €	
PARTICIPATION SAEML NANCY SUD LORRAINE ENERGIE	50 000,00 €	

1/2025 ; Rendu exécutoire le 09/04/2025	BP 2025	BP 2024
Chapitre 27 - Autres immobilisations financières	55 000,00 €	1 803 466,06 €
CREANCE SYNDICAT GRANDRUPT	55 000,00 €	
Chapitre 45811 - Opération sous mandat	32 000,00 €	- €
CC3M - ETUDE COMPLEMENT MORTAGNE	32 000,00 €	
Les autorisations de programme		
OPERATION 2301 PISCINE A BACCARAT	350 000,00 €	110 000,00 €
Nouvelles dépenses d'investissement	5 977 012,00 €	8 965 830,06 €
Amortissements des subventions	539 800,00 €	623 595,00 €
Avances forfaitaires marchés publics		50 000,00 €
Déficit d'investissement reporté	101 145,19 €	985 408,06 €
	6 617 957,19 €	10 624 833,12 €
Report de 2024/2025	1 502 122,77 €	2 220 576,31 €
Total des dépenses d'investissement	8 120 079,96 €	12 845 409,43 €

# **LES RECETTES D'INVESTISSEMENT**

	BP 2025	BP 2024
Chapitre 024 - cession d'immobilisations	180 198,00 €	268 903,00 €
CESSION SITE DES MOSSUS	76 698,00 €	
CESSION MEVLANA	63 500,00 €	
CESSION BATIMENT METALBOIS	37 000,00 €	
CESSION VEHICULES	3 000,00 €	
Chapitre 10 - Dotations et fonds divers	955 267,96 €	849 938,47 €
FCTVA	52 000,00 €	0.000,
AFFECTATION DU RESULTAT 2024	903 267,96 €	
Chapitre 13 - Subventions d'investissement	193 740,00 €	269 135,00 €
SUBV AGENCE DE L'EAU - RUISSEAU DES FAUCHEES	52 240,00 €	
SUBV AGENCE DE L'EAU - MOE MORTAGNE	42 000,00 €	
SUBV AGENCE DE L'EAU - ETUDE COMPLEMENTAIRE	82 000,00 €	
SUBV ANAH - ETUDE OPAH RU COEUR DE VILLE LUNEVILLE	17 500,00 €	
Charitan 46 Funnanta et dette a animilée	2 007 265 06 6	4 057 574 36 6
<u>Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées</u> EMPRUNTS EN EUROS	<b>2 887 265,86 €</b> 2 887 265,86 €	4 057 574,26 €
EIVII NONTS EN EGNOS	2 007 203,00 C	
Chapitre 27 - Immobilisations financières	128 364,00 €	1 704 366,00 €
REMBOURSEMENT DE LUNEVILLE - RESEAU ERCKMANN	12 564,00 €	
REMBOURSEMENT DE L'AVANCE GRANDRUPT	100 000,00 €	
REMBOURSEMENT DE CAPITAL BUDGETS ANNEXES	15 800,00 €	
Recettes nouvelles d'investissement	4 344 835,82 €	7 149 916,73 €
Amortissements des immobilisations	2 000 000,00 €	1 540 175,00 €
Amortisssement des charges à répartir	36 420,00 €	36 420,00 €
Remboursement avances forfaitaires sur marchés publics	30 120,00 0	50 000,00 €
Virement de la section de fonctionnement	1 038 824,14 €	1 554 851,80 €
virement de la section de fonctionnement	7 420 079,96 €	10 331 363,53 €
Report de 2024/2025	700 000,00 €	2 514 045,90 €
Total des recettes d'investissement	8 120 079,96 €	12 845 409,43 €

# **BUDGET ASSAINISSEMENT**

Le budget assainissement est géré en HT.

# EVOLUTION DE LA CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT DU BUDGET PRIMITIF

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
RECETTES REELLES	2 866 671,00	3 036 051,00	4 041 800,00	4 207 255,00	5 818 740,00	5 744 404,00	5 757 800,00	5 774 128,00	5 902 200,00
DEPENSES REELLES	2 488 136,00	2 337 968,00	3 150 584,00	3 330 664,00	4 744 400,00	4 565 746,00	4 547 272,00	4 459 160,00	4 584 530,00
EPARGNE BRUTE BP	378 535,00	698 083,00	891 216,00	876 591,00	1 074 340,00	1 178 658,00	1 210 528,00	1 314 968,00	1 317 670,00
EPARGNE BRUTE CA	747 675,68	957 784,98	1 781 505,76	1 475 942,40	1 744 906,85	1 561 070,54	1 697 541,25	1 643 231,78	
RBT CAPITAL DE LA DETTE	1 399 948,41	1 471 948,59	1 420 638,67	1 224 398,22	1 699 287,88	1 660 720,07	1 566 776,00	1 516 757,00	1 581 147,00
EPARGNE NETTE BP	-1 021 413,41	-773 865,59	-529 422,67	-347 807,22	-624 947,88	-482 062,07	-356 248,00	-201 789,00	-263 477,00
EPARGNE NETTE CA	-652 272,73	-514 163,61	360 867,09	251 544,18	45 618,97	-99 649,53	131 181,88	128 576,90	



# Publié le 09/04/2025 ; Rendu exécutoire le 09/04/2025 DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

		BP 2025	Evolution BP 2024/ BP 2025	BP 2024 + DM	Réalisé 2024	Evolution BP 2025 / CA 2024
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	2 394 862,00	6,18%	2 255 410,00	2 179 427,81	9,88%
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	1 105 700,00	10,44%	1 001 150,00	1 000 350,27	10,53%
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	240 000,00	-28,78%	337 000,00	310 694,00	-22,75%
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	22 468,00	48,18%	15 163,00	9 794,24	129,40%
66	CHARGES FINANCIERES	688 500,00	-16,25%	822 100,00	818 511,11	-15,88%
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	125 000,00	-3,47%	129 500,00	103 326,47	20,98%
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	8 000,00	0,00%	8 000,00	7 726,00	3,55%
	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	4 584 530,00	0,35%	4 568 323,00	4 429 829,90	3,49%
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 399 177,56	-9,59%	1 547 554,43		
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 446 577,00	-1,36%	1 466 517,00	1 412 502,12	2,41%
	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	2 845 754,56	-5,58%	3 014 071,43	1 412 502,12	101,47%
	TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	7 430 284,56	-2,01%	7 582 394,43	5 842 332,02	27,18%

# **Explications entre CA 2024 et BP 2025**

#### Chapitre 011 – Charges à caractère général

Ce chapitre comprend le coût des fluides pour un montant de 390 100 € en 2025 contre 342 788,36 € consommés en 2024. L'augmentation de 13,8 % est due essentiellement à la hausse de l'enveloppe de carburant. Le service, qui a de nouveau des effectifs au complet, envisage en effet d'utiliser les deux camions beaucoup plus souvent, ce qui n'a pas été possible de faire l'an dernier.

La maintenance représente un coût de 2 480 € pour du matériel spécifique. Le coût a quasiment triplé par rapport à 2024 (849,68 €) : coût de la maintenance du détecteur de gaz +41,2 % et ajout de la maintenance pour un groupe électrogène et un extincteur.

Les coûts de maintenance du bâtiment sont supportés par le budget principal et reversés dans le cadre des remboursements de frais administratifs estimés à 50 000 € en 2025 (48 153 € versés en 2024).

#### Le chapitre 011 comprend également

Substitution Contrat de prestations assainissement :

- Exploitation des stations d'épuration pour 272 800 € (242 985 € en 2024) soit 12,3 % de hausse
- Assistance à l'exploitation des ouvrages de collecte et de transfert des effluents pour 170 000 € (167 358 € en 2024), soit 1,6% de hausse
- Astreintes et interventions diverses pour 15 000 € (4 696 € en 2024)

Exploitation de la station d'épuration de Baccarat par la commune de Baccarat pour 85 000 € contre 86 379 € en 2024

Contrat DSP de la STEU de Lunéville : 1 100 000 € contre 1 049 970 € en 2024 soit une hausse de 4.8 %.

Copie pour impression Réception au contrôle de légalité le 09/04/2025 à 18h59 Réference de l'AR : 054-200070324-20250408-2025\_051-DE Publié le 09/04/2025 ; Rendu exécutoire le 09/04/2025

#### Surage et balayage

- Curage des bassins d'orages et séparateurs hydrocarbures pour 18 300 € (18 029 € en 2024)
- Balayage des caniveaux pour 40 000 € (34 428 en 2024)
- Entretien des postes d'assainissement et des réseaux pour 10 000 € (3 939 en 2024)
- Gestion et traitement des sous-produits et des boues non conformes pour 43 100 € (11 319 € en 2024). 18 500 € ont été ajoutés à ce poste en 2025 pour l'évacuation et l'analyse des boues de toutes les STEPS.
- ♥ Prestations de dératisation pour 2 700 €, contre 2 277 € en 2024
- Entretien des véhicules et fournitures automobiles pour 35 000 € contre 23 901 € en 2024
- \$Entretien de matériels divers pour 4 400 € en 2025 contre 1 107 € en 2024
- ♥ Frais de télécommunication pour 11 500 € contre 9 671 € en 2024
- ♥ Frais d'assurances (dommages aux biens, responsabilité civile, flotte automobile, responsabilité atteinte à l'environnement, protection juridique) pour 7 080 € contre 6 613 € en 2024
- Achat et nettoyage des vêtements de travail pour 15 500 € contre 7 675 € en 2024
- Formations (CATEC, CHSCT, AIPR) et frais de déplacement des agents pour 14 000 € contre 12 054 € en 2024 :
- ∜ Traitement des eaux usées des communes de Bertrichamps et Thiaville sur Meurthe pour 30 000 € contre 19 379,50 € en 2024 (STEU de Raon L'Etape gérée par la CA de Saint Dié des Vosges Délibération n° 2024-239 du 19/12/2024)
- Diverses fournitures pour 11 500 € contre 6 738 € en 2024
- ♦Des frais de recouvrement de la redevance assainissement pour 8 000 € contre 6 855 €en 2024
- besprestations diverses pour 33 502 € contre 20 912 € en 2024

  \$\text{\$\text{\$\text{\$}}\$ Des prestations diverses pour 33 502 € contre 20 912 € en 2024.

  \$\text{\$\text{\$\text{\$}}\$ Des prestations diverses pour 33 502 € contre 20 912 € en 2024.

  \$\text{\$\text{\$\text{\$\text{\$\text{\$\text{\$\text{\$}}\$}}\$ pour 33 502 € contre 20 912 € en 2024.

  \$\text{\$\$\text{\$\text{\$\text{\$\text{\$\text{\$\text{\$\text{\$\text{\$\text{\$\text{\$\text{\$\text{\$\text{\$\text{\$\text{\$\text{\$\text{\$\text{\$\text{\$\exitit{\$\text{\$\text{\$\text{\$\text{\$\text{\$\text{\$\text{\$\text{\$\

#### Chapitre 012 - Charges de personnel

La variation de ce chapitre pour 2025 se justifie principalement par :

- L'augmentation de 3 points de la cotisation CNRACL (retraite des fonctionnaires),
- L'augmentation de 0,56 % de la cotisation prévoyance prise en charge en intégralité par la collectivité,
- L'évolution du GVT pour environ 2 % (Glissement Vieillesse Technicité).

#### Chapitre 014 – Atténuations de produits

A partir de 2025, l'ancienne redevance pour modernisation des réseaux devient la redevance pour la performance des systèmes d'assainissement collectif. Elle est toujours reversée à l'agence de l'Eau selon un mode de calcul définit dans la délibération 2024 – 238 du 19/12/2024 (dépenses = recettes).

#### Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante

§ 4 600 € de servitudes de tréfonds, aucune dépense en 2024

\$\text{\$\text{\$\text{\$\text{\$}}}}\$ 10 000 € de créances éteintes ou admises en non-valeur, 4 798 € ont été consommés en 2024.

§ 7 868 € d'abonnement à différents logiciels :

- OMEGA pour la facturation qui a remplacé Fluo courant 2024 pour permettre à la CCTLB de bénéficier de prestations plus professionnelles : 5 518 € en année pleine pour 2025 contre 1 341 € en 2024
- AUTOCAD: 500 € en 2025 contre 498 € en 2024
- SOGELINK: nouveau logiciel pour le suivi des travaux du service pour 1 800 €

#### Chapitre 66 – Charges financières

Untérêts de la dette : 688 000 € pour 2025 contre 635 724 € en 2024

☼ Intérêts de la ligne de trésorerie : 5 000 €, pas de consommation en 2024

Untérêts courus non échus pour - 4 500 € contre 182 787 € en 2024 (Les ICNE ont été mis en place en 2024 suivant les Recommandation de la CRC. Le coût d'entrée était important pour la 1ère année. A partir de 2025, les ICNE évolueront en fonction de l'anticipation des taux sur l'année suivante).

#### Chapitre 67 - Charges exceptionnelles

\$\text{\$\\$\\$\\$} 125 000 € d'annulation de titres antérieurs (pour la régularisation de la facturation de la redevance assainissement d'une année sur l'autre) contre 74 101 € en 2024

#### <u>Chapitre 68 – Dotations aux provisions et dépréciations</u>

\$ 8 000 € en 2025 contre 7 726 € en 2024

## Publié le 09/04/2025 ; Rendu exécutoire le 09/04/2025 RECETTES DE FONCTIONNEMENT

		BP 2025	Evolution BP 2024/	BP 2024 + DM	Réalisé 2024	Evolution BP 2025 /
			BP 2025			Ca 2024
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	12 000,00	-29,94%	17 128,00	8 710,71	37,76%
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	5 880 200,00	0,65%	5 842 163,00	6 055 212,15	-2,89%
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	0,00		0,00	3 756,00	-100,00%
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0,00		0,00	823,16	-100,00%
77	PRODUITS SPECIFIQUES	10 000,00	-58,33%	24 000,00	4 559,66	119,31%
	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	5 902 200,00	0,32%	5 883 291,00	6 073 061,68	-2,81%
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	281 385,00	-3,03%	290 175,00	289 522,85	-2,81%
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	1 246 699,56	-11,51%	1 408 928,43		
	RECETTES D'ODRE DE FONCTIONNEMENT	1 528 084,56	-10,07%	1 699 103,43	289 522,85	427,79%
	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	7 430 284.56	-2,01%	7 582 394.43	6 362 584.53	16,78%

## **Explications entre CA 2024 et BP 2025**

#### Chapitre 013 – Atténuations de charges

Ce chapitre comptabilise l'évaluation des remboursements de rémunération sur la base des congés de maladie ou d'accident de travail.

#### Chapitre 70 - Produits des services

♣ 4 225 000 € de redevance assainissement au titre de l'année 2025 : montant estimé selon les dernières consommations d'eau potable connues et du nombre de foyers (environ 13 600) pour la part fixe sur la base des tarifs de la délibération n° 2024-237 du 19 décembre 2024 (4 219 863 € en 2024)

⇔ 240 000 € de redevance pour la performance des systèmes d'assainissement collectif (anciennement redevance pour la modernisation des réseaux) qui seront reversés à l'agence de l'Eau Rhin Meuse (voir Chapitre 014 en dépense). Elle se montait à 297 349 € en 2024.

§ 1 300 000 € de contributions d'eaux pluviales contre 1 241 130€ encaissés en 2024

\$\bigsip\$ 100 000 € de participation forfaitaire à l'assainissement collectif (PFAC), 287 137 € encaissés en
 2024

\$\square\$ 15 200 € de produits pour différents frais de contrôles et interventions, contre 10 377 € en 2024

#### <u>Chapitre 74 – Dotations, subventions et participations</u>

L'encaissement 2024 était le dernier de la prime d'épuration qui n'existe plus.

# **LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

	BP 2025	BP 2024
Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées	1 581 147,00 €	1 516 757,00 €
Remboursement de la dette	1 581 147,00 €	
Chapitre 20 - Immobilisations incorporelles	92 000,00 €	484 900,00 €
LOGICIEL MODULE FACTURATION EAU	38 000,00 €	
ETUDE RUE DU MOULIN THIAVILLE SUR MEURTHE	25 000,00 €	
ETUDE ASSAINISSEMENT CRIVILLER	19 000,00 €	
ETUDE DECONNEXION MERVILLER	10 000,00 €	
Chapitre 21 - Immobilisations corporelles	1 612 500,00 €	1 372 156,00 €
BACCARAT - STEU (travAux mise aux normes, reprise venturi, matériels)	201 000,00 €	1 372 130,00 €
LUNEVILLE - RUE SALVADOR ALLENDE	200 000,00 €	
LUNEVILLE - RUE CYFFLE	183 000,00 €	
TRAVAUX DIVERS SUR RESEAUX / TAMPONS	178 000,00 €	
THAVILLE SUR MEURTHE - RUE DU MOULIN	150 000,00 €	
VEHICULES ITV	150 000,00 €	
FRAIMBOIS - STEU	115 000,00 €	
REMPLACEMENT DES TRAPPES D'ACCES	50 000,00 €	
SAINT CLEMENT - RUE MANGENOT	50 000,00 €	
SECURISATION DES POSTES DE REFOULEMENT ET ARMOIRES	45 000,00 €	
LUNEVILLE - CONDUITE RUE DE ROZELIEURES (Affaire Fleurantin)	40 000,00 €	
MATERIEL DIVERS	32 500,00 €	
TRAVAUX STEU (hors Lunéville et Baccarat)	30 000,00 €	
LUTTE CONTRE LES EAUX PARASITES	25 000,00 €	
JOLIVET - CLAPET VANNES LECLERC ET DEVERSEURS D'ORAGE	20 000,00 €	
BENAMENIL / DENEUVRE - DEVERSEURS D'ORAGE	20 000,00 €	
TRAVAUX IMPREVUS	20 000,00 €	
AUTOSURVEILLANCE DEVERSEURS D'ORAGE	15 000,00 €	
EQUIPEMENT CAMION HYDROCUREUR	15 000,00 €	
RACCORDEMENT ENEDIS FONTENOY ET MERVILLER	15 000,00 €	
FLIN - STEU (sinistre)	15 000,00 €	
MARAINVILLER	15 000,00 €	
LUNEVILLE - POSTE DE REFOULEMENT TOUR BLANCHE	12 000,00 €	
REPARATIONS VEHICULES	11 000,00 €	
PANNEAUX DE SIGNALISATION	2 500,00 €	
MODERNISATION ET SECURISATION SUPERVISION	1 500,00 €	
EQUIPEMENT CAMERA	1 000,00 €	

	BP 2025	BP 2024
Chapitre 23 - Immobilisations en cours	370 000,00 €	917 300,00 €
DECONNEXIONS FLIN	30 000,00 €	
DIVERSES DECONNEXIONS ANC	20 000,00 €	
MO MERVILLER	30 000,00 €	
POSTE REFOULEMENT CARREFOUR MONCEL LES LUNEVILLE	250 000,00 €	
TRAVAUX RESEAUX DIVERS	40 000,00 €	
Chapitre 4581 - Travaux pour compte de tiers (depenses = recettes)	100 000,00 €	120 000,00 €
DECONNEXION ANC (PART USAGE)	80 000,00 €	
REPRISE BRANCHEMENTS A FACTURER SUITE LITIGE	20 000,00 €	
Nouvelles dépenses d'investissement	3 755 647,00 €	4 411 113,00 €
Amortissements des subventions	281 385,00 €	290 175,00 €
Déficit d'investissement reporté	691 037,03 €	- €
	4 728 069,03 €	4 701 288,00 €
Report de 2024/2025	826 038,83 €	1 832 686,82 €
Total des dépenses d'investissement	5 554 107,86 €	6 533 974,82 €

# LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

	BP 2025	BP 2024
Chapitre 10 - Dotations et fonds divers	682 481,38 €	371 276,18 €
Affectation du résultat 2024	682 481,38 €	
Chapitre 13 - Subventions d'investissement	238 200,00 €	70 000,00 €
SUBV AGENCE DE L'EAU - ZONAGE ASSAINISSEMENT	238 200,00 €	,
Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées	852 432,96 €	1 497 216,57 €
EMPRUNTS EN EUROS	852 432,96 €	
Chapitre 4582 - Travaux pour compte de tiers	100 000,00 €	120 000,00 €
(depenses = recettes)	100 000,00 €	120 000,00 €
DECONNEXION ANC (PART USAGE)	80 000,00 €	
REPRISE BRANCHEMENTS A FACTURER SUITE LITIGE	20 000,00 €	
Recettes nouvelles d'investissement	1 873 114,34 €	2 058 492,75 €
résultat d'investissement reporté	- €	133 159,03 €
Amortissements des immobilisations	1 365 000,00 €	1 384 940,00 €
Amortissements des charges à repartir	81 577,00 €	81 577,00 €
Virement de la section de fonctionnement	1 399 822,04 €	1 547 554,43 €
	4 719 513,38 €	5 205 723,21 €
Report de 2024/2025	834 594,48 €	1 328 251,61 €
Total des recettes d'investissement	5 554 107,86 €	6 533 974,82 €

# **BUDGET PROPRETE**

Ce budget est géré en HT.

# **EVOLUTION DE LA CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT DU BUDGET PRIMITIF**

	2023	2024	2025
RECETTES REELLES	10 034 900,00	7 525 319,99	7 064 000,00
DEPENSES REELLES	9 967 208,40	7 437 683,00	6 997 503,00
EPARGNE BRUTE BP	67 691,60	87 636,99	66 497,00
<b>EPARGNE BRUTE CA</b>	223 668,49	240 228,90	
RBT CAPITAL DE LA DETTE	173 182,00	173 995,00	175 000,00
EPARGNE NETTE BP	-105 490,40	-86 358,01	-108 503,00
<b>EPARGNE NETTE CA</b>	50 497,54	66 438,38	

# LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

			Evolution			Evolution
		BP 2025	BP 2024/	BP 2024 + DM	Réalisé 2024	BP 2025 /
			BP 2025			CA 2024
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	5 107 803,00	0,96%	5 059 433,00	4 919 495,26	3,83%
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	941 500,00	16,60%	807 430,00	797 312,95	18,08%
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	721 000,00	-49,02%	1 414 200,00	377 827,57	90,83%
66	CHARGES FINANCIERES	197 200,00	-4,33%	206 120,00	206 087,01	-4,31%
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	20 000,00	60,00%	12 500,00	9 518,28	110,12%
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	10 000,00	0,00%	10 000,00	0,00	
	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	6 997 503,00	-6,82%	7 509 683,00	6 310 241,07	10,89%
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	36 455,77	-84,83%	240 318,20		
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	185 000,00	251,21%	52 675,00	52 673,57	251,22%
	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	221 455,77	-24,42%	292 993,20	52 673,57	320,43%
	TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	7 218 958,77	-7,48%	7 802 676,20	6 362 914,64	13,45%

## Ce chapitre comprend principalement :

Use Le coût des fluides, pour un montant de 15 505 € en 2025 contre 15 787 € consommés en 2024, soit une baisse de 1,8%.

Usual La maintenance représente un coût de 27 798 € pour du matériel spécifique en 2025, contre 29 914 € en 2024, soit une baisse de 7 %

#### 

- L'enlèvement, le transport et le traitement des OMR, de la collecte sélective (verre, emballages-papiers, cartons) en porte à porte et en apport volontaire : 2 966 000 € contre 2 825 624 € en 2024
- La mise à disposition de contenants, l'enlèvement, le transport et le traitement des déchets issus des déchetteries : 1 865 000 € contre 1 820 405 € en 2024

La fourniture et la livraison de contenants pour la collecte des ordures ménagères résiduelles, des recyclables (sacs jaunes, composteurs...) et pièces détachées : 85 000 € contre 77 274 € en 2024

Les frais de télécommunication (téléphonie, internet pour les déchetteries): 6 500 € contre
 14 721 € en 2024

La forte baisse des consommations est due à l'arrêt de l'utilisation du numéro vert en 2025. Un numéro unique pour l'ensemble des services de la CCTLB a été mis en place pour faciliter les démarches des usagers.

#### 

- Impression, mise sous pli et affranchissement des factures : 29 000 € (30 864 € en 2024)
- Reconstitution de régie pour remboursement de factures indues (déménagement, erreur de facturation), frais de carte bancaire, abonnement au scanneur de chèque : 22 000 € (14 438 e en 2024)

La communication pour 23 250 € contre 23 565 € en 2024

#### Chapitre 012 - Charges de personnel

La variation de ce chapitre pour 2025 se justifie principalement par :

- L'augmentation de 3 points de la cotisation CNRACL (retraite des fonctionnaires),
- L'augmentation de 0,56 % de la cotisation prévoyance prise en charge en intégralité par la collectivité,
- L'évolution du GVT pour environ 2 % (Glissement Vieillesse Technicité).

L'organisation du service étant stabilisée, la collectivité pourra dorénavant maitriser ses besoins en personnel en faisant moins appel à l'intérim.

#### Ce chapitre comprend :

Use solde du reversement au délégataire de la DSP Propreté (dépenses = recettes) de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères de l'année 2022 pour 500 000 €, 359 651 € reversés en 2024

L'hébergement du logiciel de gestion et de facturation des déchets contre 5 000 € pour 4 087 €
 en 2024

Les créances admises en non-valeur pour 216 000 €

Ce sont les premières créances admises en non-valeur qui vont être traitées puisque l'activité a commencé en 2022. Ces non-valeurs n'auront pas d'impact budgétaire, elles seront compensées par l'annulation des rattachements d'encaissement de 2024 (les créances irrécouvrables sont prises en charge par Onyx Est dans le cadre de l'ancienne DSP).

#### Chapitre 66 – Charges financières

Ce chapitre comprend:

Les intérêts de la dette pour 90 000 € contre 96 132 € en 2024

b Les intérêts de la ligne de trésorerie pour 90 000 € contre 92 000 € en 2024

\$\text{\$\\$ Les intérêts courus non échus pour 17 200 € contre 17 955 € en 2024}

#### Chapitre 67 - Charges exceptionnelles

Ce chapitre comprend les annulations de titres qui doivent être faites sur les exercices antérieurs : 20 000 € contre 9 101 € en 2024.

#### Chapitre 68 – Dotations aux provisions

Les inscriptions de ce chapitre sont constituées des provisions pour créances irrecouvrables. Pas de consommation sur 2024

## LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

			Evolution			Evolution
		BP 2025	BP 2024/	BP 2024 + DM	Réalisé 2024	BP 2025 /
			BP 2025			Ca 2024
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	100 000,00	20,02%	83 320,00	83 239,60	20,14%
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	5 598 000,00	-11,09%	6 296 000,00	5 254 445,92	6,54%
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	1 150 000,00	0,44%	1 145 000,00	1 137 174,18	1,13%
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			0,00	2 025,58	-100,00%
77	PRODUITS SPECIFIQUES	216 000,00	195,89%	73 000,00	73 784,69	192,74%
	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	7 064 000,00	-7,02%	7 597 320,00	6 550 669,97	7,84%
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	0,00		0,00	0,00	
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	154 958,77	-24,54%	205 356,20		
	RECETTES D'ODRE DE FONCTIONNEMENT	154 958,77	-24,54%	205 356,20	0,00	
	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	7 218 958,77	-7,48%	7 802 676,20	6 550 669,97	10,20%

## Chapitre 013 – Atténuations de charges

Ce chapitre comptabilise le remboursement par le prestataire de collecte des déchets des cotisations versées aux caisses de retraite concernant le personnel détaché de la collectivité.

#### Chapitre 70 – Produits des services

Ce chapitre comptabilise l'encaissement du solde de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères de l'année 2022 qui est reversé au délégataire de la DSP (Onyx Est) (dépenses = recettes) : 500 000 €, 346 681 € encaissés en 2024

Ce chapitre comprend également :

§ 4 316 000 € de redevance d'enlèvement des ordures ménagères au titre de l'année 2025,

4 162 324 € encaissés en 2024

§ 372 000 € de valorisation des emballages, de la ferraille, du verre, du papier, du carton, contre 351 470 € en 2024

§ 365 000 € de facturation des dépôts de déchets par les professionnels contre 346 820 € en
2024

\$\times 10 000 € de vente de composteurs

§ 35 000 € pour l'utilisation de la déchetterie de Bénaménil par la CC de Vezouze en Piémont contre 36 268 € en 2024

Copie pour impression Réception au contrôle de légalité le 09/04/2025 à 18h59 Réference de l'AR : 054-200070324-20250408-2025\_051-DE Publié le 09/04/2025 ; Rendu exécutoire le 09/04/2025

## <u>Chapitre 74 – Dotations, subventions et participations</u>

Ce chapitre prévoit les soutiens des éco-organismes pour 1 150 000 € contre 1 137 174 € en 2024.

# **Chapitre 77 - Produits exceptionnels**

Les produits exceptionnels sont prévus à hauteur de 216 000 € en 2025. Ils représentent la recette d'apurement du rattachement qui compensera le paiement des créances admises en non-valeur prévu au chapitre 65.

# **LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

	BP 2025	BP 2024	
Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées	175 000,00 €	173 995,00 €	
REMBOURSEMENT DE LE DETTE	175 000,00 €		
Chapitre 20 - Immobilisations incorporelles	- €	41 500,00 €	
Chapitre 21 - Immobilisations corporelles	205 000,00 €	104 300,00 €	
CONTENEURS VERRE	20 000,00 €		
BACS ROULANTS OM	2 000,00 €		
BORNES OM	65 000,00 €		
MATERIEL ET OUTILLAGE	5 000,00 €		
DECHETERIES MATERIEL ET OUTILLAGE	8 000,00 €		
AMENAGEMENT TERRAIN BACCARAT	15 000,00 €		
AMENAGEMENT TERRAIN LUNEVILLE	20 000,00 €		
AMENAGEMENT TERRAIN BENAMENIL	20 000,00 €		
INST. AMENAGEMENT CONSTRUCTIONS	50 000,00 €		
Chapitre 21 - Immobilisations en cours	- €	55 000,00 €	
Nouvelles dépenses d'investissement	380 000,00 €	374 795,00 €	
Amortissements des subventions	- €	- €	
Déficit d'investissement reporté	9 125,32 €	- €	
	389 125,32 €	374 795,00 €	
Report de 2024/2025	229 027,44 €	199 597,64 €	
Total des dépenses d'investissement	618 152,76 €	574 392,64 €	

# **LES RECETTES D'INVESTISSEMENT**

	BP 2025	BP 2024
Chapitre 10 - Dotations et fonds divers	238 152,76 €	28 307,68 €
Affectation du résultat 2024	238 152,76 €	
Chapitre 13 - Subventions d'investissement	28 000,00 €	28 000,00 €
SUBV ADEME FONDS VERTS ETUDE	29 000 00 £	
BIODECHETS	28 000,00 €	
Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées	130 544,23 €	53 801,80 €
EMPRUNTS EN EUROS	130 544,23 €	
Recettes nouvelles d'investissement	396 696,99 €	110 109,48 €
Amortissements des immobilisations	185 000,00 €	52 675,00 €
Excédent d'investissement reporté		171 289,96 €
Virement de la section de fonctionnement	36 455,77 €	240 318,20 €
Total des recettes d'investissement	618 152,76 €	574 392,64 €
Report de 2024/2025	- €	- €
Total des recettes d'investissement	618 152,76 €	574 392,64 €

# **BUDGET ZONE TRAILOR**

#### Ce budget est géré en HT selon une comptabilité de stock.

Le fonctionnement de ce type de budget a pour vocation de déterminer le prix de revient des terrains aménagés et, par comparaison, de celui-ci avec leur prix de vente, le gain ou la perte pour la collectivité.

Dans la phase d'acquisition des terrains et de travaux, toutes les dépenses sont inscrites en section de fonctionnement (compte 60). A la fin de chaque exercice, on constate la valeur du stock, c'est-à-dire que l'ensemble des dépenses réalisées en section de fonctionnement est basculé en compte de stock (compte 33).

Pendant cette phase, la section de fonctionnement est donc toujours équilibrée et la section d'investissement constate le coût total des travaux en dépenses et les moyens de la financer (emprunt) en recette.

## LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

		BP 2025	BP 2024	Réalisé 2024
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	200 000,00	250 000,00	3 426,48
66	CHARGES FINANCIERES	15 000,00	14 640,00	14 632,88
	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	215 000,00	264 640,00	18 059,36
042	ANNUALTION STOCK INITIAL	376 656,89	358 610,00	358 597,53
043	FRAIS ACCESSOIRES	15 000,00	14 640,00	14 632,88
	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	391 656,89	373 250,00	373 230,41
	TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	606 656,89	637 890,00	391 289,77

Les dépenses de fonctionnement inscrites pour l'année 2025 correspondent à :

- au solde de la rémunération de la société SEBL au titre de la convention de mandat
- au solde des dépenses engagées par SEBL au titre de la tranche ferme
- à la participation aux travaux de déconstruction et dépollution effectués par EPFGE
- aux charges d'intérêts des emprunts

## LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

		BP 2025	BP 2024 + DM	Réalisé 2024
042	VARIATION DES ENCOURS DE PRODUCTION	591 656,89	623 250,00	376 656,89
043	TRANSFERT DE CHARGES FINANCIERES	15 000,00	14 640,00	14 632,88
	RECETTES D'ODRE DE FONCTIONNEMENT	606 656,89	637 890,00	391 289,77
	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	606 656,89	637 890,00	391 289,77

# **LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

	BP 2025	BP 2024	Réalisé 2024
Chapitre 040 - Opération d'ordre en section			
3354 Etudes et prestations de services	549 030,31 €	595 610,00 €	349 030,31 €
33586 Frais Financiers	42 626,58 €	27 640,00 €	27 626,58 €
Dépenses nouvelles d'investissement	591 656,89 €	623 250,00 €	376 656,89 €
Déficit d'investissement reporté	6 656,89 €		
Total des dépenses d'investissement	598 313,78 €	623 250,00 €	376 656,89 €

# **LES RECETTES D'INVESTISSEMENT**

	BP 2025	BP 2024	Réalisé 2024
Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées			
Emprunts	221 656,89 €	253 237,53 €	- €
Chapitre 040 - Opération d'ordre en section			
3354 Etudes et prestations de services	349 030,31 €	345 610,00 €	345 603,83 €
33586 Frais Financiers	27 626,58 €	13 000,00 €	12 993,70 €
Recettes nouvelles d'investissement	598 313,78 €	611 847,53 €	358 597,53 €
Excédent d'investissement reporté	- €	11 402,47 €	
Total des recettes d'investissement	598 313,78 €	623 250,00 €	358 597,53 €

Le Président, Bruno MINUTIELLO

Le 4<sup>ème</sup> Vice-président, délégué aux Finances, Gérard RITZ